52e ANNÉE (6e SÉRIE) N° 7 14 FEVRIER 1935

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Evêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

MGR F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

MGR A. ROZIER
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES	Edition complète . . . . 18 fr. Edition partielle. . . . . . . 12 fr.	ETRANGER — Voir les conditions détaillées à la 1re page de la *couv.* du 6 décembre 1934.

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication ;* l'édition partielle n'a pas la *Prédication.*
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine.*
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence ;* pour l'Etranger elle coûte 2 fr. 50.

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Jacques LEGUERNEY, 24, rue de Madrid, Paris 8e.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Notes de Liturgie. — *Le temps de la Septuagésime.* — I. Le passé. 1° Les éléments d'une synthèse, 97. 2° L'opportunité du choix, 98. — II. Le présent. 1° L'ensemble du programme, 99. 2° Le point de départ, 100. 3° La progression et la consommation, 101.

Questions de science ecclésiastique. — Quel est le sens et la valeur théologique de l'expression : faire célébrer une messe *en l'honneur* de tel ou tel saint ? 101. — Quels jours doit-on appliquer la messe *pro populo ?* 102 — Combien d'eau peut-on ajouter aux raisins secs pour en faire du vin de messe ? 103. — Quelle doit être *la présence* des témoins aux mariages ? 105. — Comment se fait-il que confesseurs et directeurs révèlent si facilement, après la mort d'une personne, les grâces dont elle a été favorisée ? 105.

Liturgie. — Consultations diverses, 106.

L' « Ami du Clergé » et les livres. — Comptes rendus bibliographiques : A. Bachelier, 110 ; cardinal Gibbons, chanoine Marchand, 111 ; P. Lhande, Edward Eyre, 112.

PRÉDICATION

Retraite pascale. — VII. La vraie pénitence chrétienne, 97.

Carême sur le IVe commandement de Dieu. — VII. Les enfants gâtés, 99 — VIII La correction, 103.

Les personnages évangéliques. — V. Le martyre de S. Jean-Baptiste, 107.

Allocutions de mariage. — III La sainteté du sacrement et les conditions qu'elle requiert, 109. — IV, 111.

Voir à la 1re page de la Couverture du 31 janvier dernier la liste des **Carêmes** publiés dans les années de la *Prédication*.

Changements d'adresse

Prière très instante de joindre à toute demande de changement d'adresse l'ancienne bande et 1 fr. en timbres-poste. — Pour nos abonnés des Colonies françaises et de l'Etranger, ajouter cette petite somme au prix de l'abonnement de l'année suivante.

PETIT COURRIER

Q. — M. l'abbé Brilland a publié autrefois un ouvrage intitulé : *Manuel de Juridiction ecclésiastique au for extérieur et spécialement au for contentieux,* qui se trouvait en 1885 à la librairie Lethielleux.

1° Après la publication du Code de Droit canonique et en en tenant compte, des ouvrages du même genre ont-ils été publiés ?

2° Quel serait le meilleur commentaire du Code sur la partie *de Judiciis ?*

R. — Ad I. L'ouvrage de M. Brillaud n'a pas été réédité après la promulgation du Code. Il est permis de le regretter, car il n'en existe pas d'analogue, surtout en langue française.

Ad II. Les meilleurs traités de Procédure canonique que nous connaissions sont les suivants : Vermeersch et Creusen, S. J., *Epitome juris canonici,* tome III, 1931, chez Dessain, à Malines ; — Wernz, revu par Vidal, *De Processibus,* 1928, à l'Université Grégorienne, piazza della Pilotta, Rome ; — Roberti, *De Processibus,* 2 vol., 1926, à l'Apollinaire, 49, place Saint-Apollinaire, Rome ; — Noval, O. P., *Commentarium libri quarti Codicis, De Processibus,* Turin, Marietti, 1920.

Q. — Ayant à traiter comme sujet de conférence ecclésiastique la question des « *Immunités des clercs :* privilège du canon : origine, nature, sujets, sanctions prévues ; privilège du for : nature, sujets et applications pratiques à propos des sanctions ; privilège de l'exemption. Pourquoi l'Eglise autorise-t-elle le service militaire des clercs et à quelles conditions ? Quels sont ceux qui en France sur ce point ont encouru les cen-

sures de l'Eglise ? » je viens vous demander quels auteurs je pourrais consulter. Cance n'est pas assez précis, à mon avis, et quant à me procurer l'article de Magnin dans le *Dictionnaire de Théologie,* cela est impossible : l'ouvrage est trop cher. Ne peut on trouver cet article sur les immunités personnelles autre part, séparé de l'ouvrage ou dans un ouvrage d'un prix plus abordable pour un petit curé ?

R. — Vous pourriez chercher à emprunter ledit fascicule du *Dictionnaire de Théologie*. Vous pourriez aussi vous procurer Wernz-Vidal, *Jus Canonicum,* t. II. Mais surtout vous feriez bien d'acheter un traité de Droit canonique, qui tout en étant complet ne soit pas développé à l'excès. Je vous signale et vous recommande Vermeersch et Creusen, *Epitome juris canonici,* 3 vol., Dessain éditeur, à Malines (90 fr. environ) ; vous pourriez vous y reporter en toute occasion. La question qui vous intéresse aujourd'hui s'y trouve traitée au t. I, p. 209 à 216.

Au point de vue historique, vous pouvez consulter l'ouvrage de M. Génestal sur le *Privilegium fori.*

Q. — Ayant à traiter le sujet de conférence suivant : « 1° Théorie des lois pénales. 2° Application en matière d'impôts, » veuillez m'indiquer références, brochures, livres, etc., pour faire ce travail.

R. — Les Manuels de théologie morale, aux traités des Lois et de la Justice, spécialement : Vermeersch, *De Justitia,* Bruges, 1904 ; Noldin, Merkelbach, Prümmer, Génicot (ces deux derniers vous offriront les deux principales opinions qui s'affrontent en adversaires) ; — Valère Fallon, *Principes d'économie sociale,* chez Beyaert, à Bruges, environ 25 f. ; — les Semaines sociales de France, Rouen 1910 et Versailles 1913 ; — le P. Gillet, *Conscience chrétienne et Justice sociale,* 13 f., Paris, Desclée ; — le *Dictionnaire de théologie catholique,* art. *Loi* ; — le *Dict. des connaissances religieuses,* art. *Loi* et *Impôt* ; — les *Etudes* du 20 janvier 1926 ; — la *Nouvelle Revue théologique* de janvier 1932.

Q. — Je vous prie de me donner les titres de quelques Explications de l'Evangile au peuple, choisies parmi les meilleurs orateurs français récents.

R. — Duplessy, *Les Dominicales,* 3 vol. in-12, 39 f. (Etranger, franco 48 f.), Paris, Téqui ; — Gondal, *Pour mes homélies des dimanches et des fêtes,* 2 forts vol. in-8 à 22 f. l'un, Paris, Lethielleux.

Q. — L'*Ami* voudrait-il m'indiquer les auteurs à consulter pour traiter le sujet suivant : « Exposer l'objet propre et la nature exacte du dogme catholique » ?

R. — Consultez le *Dict. de Théol. cath.,* art. *Dogme* (E. Dublanchy), et le *Dict. apol. de la Foi cath.,* même article (Pinard de la Boullaye) ; vous ne trouverez rien de mieux. La lecture des *deux* études vous sera utile, car, les points de vue différant par endroits, elles se complètent.

La douloureuse Passion de N.-S. Jésus-Christ, d'après les méditations d'Anne-Catherine Emmerich, par M. l'abbé de Cazalès. — 46e édition. In-12 de 376 p., 12 fr. — Paris, Téqui.

Catherine Emmerich, religieuse augustine, ne savait ni lire ni écrire. Napoléon ayant dispersé son couvent en 1811, elle se réfugia dans un galetas à Dülmen, où la maladie la cloua de 1812 à 1824, année de sa mort. Ses « visions » sur la douloureuse Passion de N. S. Jésus-Christ ont été recueillies et transcrites par Clément Brentano.

Dans la préface, le traducteur français nous déclare « que les confesseurs qui ont exhorté la sœur Emmerich à raconter ce qu'elle voyait,... que les évêques allemands qui ont encouragé la publication de ce livre, y ont vu autre chose qu'une paraphrase » de l'Evangile. Ce sont donc de réelles visions, si tant est qu'on puisse juxtaposer ces deux mots. Mais « *cela posé, il est bien évident qu'en regardant la sœur Emmerich comme animée du bon esprit, on n'attribue pas à son livre plus de valeur que l'Eglise n'en accorde à ceux de ce genre* .. Il ne faut point exagérer leur importance, en tenant pour avéré qu'ils viennent de communications proprement divines, faveur si haute qu'on ne doit y croire qu'avec la circonspection la plus scrupuleuse » (p. 10).

L'avertissement est nécessaire. Si pieuses que soient les « visions » de Catherine Emmerich, elles comportent parfois trop d'invraisemblances pour qu'un esprit réfléchi puisse les accepter comme l'expression de la vérité. Les détails concernant l'ordination des Apôtres et la préparation du Saint Chrême ne présentent aucune valeur historique, et l'on sait que la lettre de S. Fabien aux évêques d'Orient, dont l'éditeur paraît faire un si grand cas (p. 91, note), est un apocryphe de la collection pseudo isidorienne.

On se demande d'ailleurs comment cette 46e édition, publiée sans *Imprimatur,* est en règle avec le Droit canon, can. 1385, § 1, n. 2.

Chanoine L. Baudiment, docteur en Théologie et ès lettres, supérieur du Grand Séminaire de Tours. — **Mon Histoire Sainte en couleurs.** — In-4 de 124 p., avec 115 compositions en couleurs de R. Maury, cartonné, 25 f. — Paris, Tolra.

M. le chanoine Baudiment aime à se reposer de ses savantes études théologiques ou historiques en publiant des livres pour les enfants. Nous avons déjà signalé une charmante brochure sur la vocation : *Veux-tu être prêtre ?* (1932, couv. jaunes, p. 34).

Peu avant sa récente et remarquable thèse sur *François Pallu, principal fondateur de la Société des Missions étrangères* (cf. *Ami* 1935, p. 93), paraissait cette nouvelle *Histoire Sainte*.

Elle se présente sous la forme attrayante d'un album solidement cartonné et constituera pour les jeunes lecteurs un cadeau de prix (au double sens du mot).

En voici les caractéristiques : chaque page comporte une image en couleurs accompagnée d'un commentaire d'une trentaine de lignes, lequel forme un récit suivi et pas seulement une explication de l'image par ses détails.

Les images, un peu genre Epinal mais sur bon papier, ne visent pas à l'originalité ni à la nouveauté. Elles sont classiques, si l'on peut dire, s'inspirant des données traditionnelles et des interprétations antérieures des artistes. La science historique et la documentation archéologique n'ont ici que faire. Le tout est correct, simple, expressif.

Dommage que son prix un peu élevé empêche cet album d'être vraiment populaire ! Nous lui souhaitons quand même bon succès.

Chanoine J. Cunnac. — **L'Eglise et la Civilisation.** — In-8 de 64 p., 3 f. — Avignon, Aubanel père.

M. le Supérieur de l'Ecole St-Stanislas de Carcassonne nous donne ici un remarquable cours d'instruction religieuse destiné aux élèves des collèges et des pensionnats. Sous une forme schématique (que les professeurs devront développer, mais où ils trouvent les idées essentielles), il étudie les rapports de l'Eglise avec le progrès matériel et intellectuel, avec la liberté de conscience et la liberté politique, avec le progrès social. En appendice : le martyre, la virginité, les Missions.

L'exposé est surtout apologétique : l'auteur veut venger l'Eglise des accusations portées contre elle sur tous ces terrains. Il y réussit pleinement. Si plusieurs points de détails nous paraissent, çà et là, manquer des nuances désirables (était-ce possible d'ailleurs de tout indiquer en un résumé si condensé ?), les professeurs qui utiliseront la brochure de M. Cunnac y trouveront une mine très riche d'indications précieuses pour l'apologétique catholique.

BON - NATUREL - SAIN

BYRRH

PARFAIT TONIQUE

PRACA

POÊLE À CIRCULATION ET PULSION D'AIR CHAUD.

Spécialement étudié pour le chauffage rationnel et économique des Églises et de tous autres grands locaux.

PLUSIEURS MILLIERS DE "PRACA" SONT EN SERVICE.
Catalogue et références franco sur demande et sans aucun engagement

ETABLISSEMENTS G. POGGIO-NOVO.
3 BIS. BOULEVARD SALY
VALENCIENNES.

Remise spéciale à MM. les Ecclésiastiques se recommandant de l'*Ami du Clergé*
FACILITÉS DE PAIEMENT SUR DEMANDE.

POUR LE VIN DE MESSE

s'adresser aux PÈRES TRAPPISTES de N.-D. des Neiges, par La Bastide (Lozère).
R. C. Largentière 1.699.

Faites abonner les œuvres, les familles catholiques à

La joie pour tous

hebdomadaire amusant, illustré, d'actualités mondiales, qui chaque semaine fera passer un bon moment de saine gaîté et d'intéressants récits.

Le premier numéro du 16 février commence :
Le récit inédit des Apparitions de la Vierge à Fatima, un reportage chez les Esquimaux, un bon roman... Beaucoup d'images, de l'humour, de la science pratique, rien d'équivoque.

Abonnement 25 fr. par an seulement, entièrement remboursés par les ouvrages de la Maison AUBANEL Père.

Aidez à cette œuvre d'assainissement moral en souscrivant un abonnement. Chèque postal Marseille 76-16.

Maison AUBANEL PÈRE, Imprimeur du Saint-Père
7, Place St-Pierre, AVIGNON.
(Ne pas confondre avec une autre Maison n'ayant rien de commun avec l'antique et célèbre firme).

LIBRAIRIE MUSICALE et RELIGIEUSE
H. HÉRELLE & Cie, Editeurs, 16, rue de l'Odéon, PARIS (6e).
Chèques postaux : 160.57

MESSE, A 2 VOIX ÉGALES

— J.-M. PLUM —
Net : 7,50

Envoi franco contre la somme de 5 fr. pour toute commande faite avant le 25 février.

PATHÉ BABYSTES

Souscrivez au Recueil d'analyses de films 9,5 m/m que va faire éditer la C. S. T., 12, rue Denys-Papin, ANGERS. — Rien à payer d'avance.

PANSEMENTS
COMPRESSES
BANDES DE CRÊPE
LINGERIE CHIRURGICALE
LINGERIE HYGIENIQUE
CULOTTES, CALEÇONS, BRASSIÈRES
GILETS, TRICOTS
SOUS-VÊTEMENTS HYGIÉNIQUES
LAYETTE

TETRA — GAZES — HYDRA — MARQUE DÉPOSÉE

Exigez la marque
TETRA

Siège Social
48, rue de Laborde
PARIS (8e).

Livres d'occasion. M. Le Meur, Libraire, 12, pl. du Théâtre, Dijon, achète au meilleur prix t. les ouvrages religieux anciens et modernes. Paiement comptant.

Ateliers M. Mario DOMENICI

Maison spécialisée (Plastique - Ivoirine)
45, rue des Murlins — ORLEANS

Christs pour Missions et Propagande à partir de 1 fr
Et statuettes pour récompenses à partir de 0 fr. 50

FABRIQUE DE MOBILIER D'EGLISE

Maison spécialisée fondée en 1875 — Catalogue franco

C. LENCLOS,

sculpteur, lauréat des Beaux Arts, BEUVRY (P.-de-C.).

Prix défiant toute concurrence.

LES HARMONIUMS RICHARD

sont vendus en confiance et à crédit par la

PROCURE BRETONNE --- St-BRIEUC

INSTRUMENTS D'OCCASION à PRIX RÉDUITS

Envoi des Catalogues contre 1 fr. en timbres.

OFFICE GÉNÉRAL DU LIVRE

14 bis, rue de Bagneux, PARIS 6e.

Successeur de

L'Office Général de Commission
Just POISSON

fournit aux conditions les plus avantageuses
TOUS les **OUVRAGES** français et étrangers ainsi que la **MUSIQUE** religieuse et profane

REMISES SPECIALES
aux Séminaires, Institutions, Missions, Congrégations, Bibliothèques paroissiales et scolaires.

Nous nous chargeons gratuitement des abonnements aux revues, publications et journaux français et étrangers ainsi que de l'exécution de toutes reliures, travaux de luxe, missels, paroissiens, etc., et reliures courantes.

Nous fournissons aussi tous articles concernant le Clergé et le Culte : objets de piété, ornements d'église, statues et tous articles nécessaires aux Missions, Congrégations, etc.

Renseignements sur demande
Compte postal Paris 195 93.

LE DOCUMENT

REVUE TRIMESTRIELLE ILLUSTRÉE
No 2
PUBLIE UN NUMERO SENSATIONNEL :

LE PAPE

dans le monde contemporain

par **Joseph AGEORGES**

LA PAPAUTÉ - L'ÉLECTION DE PIE XI — LA COUR ROMAINE — L'ADMINISTRATION PONTIFICALE — LE PAPE ET LES GOUVERNEMENTS LE PAPE ET LE PROGRÈS — LA VIE DU PAPE DANS SON DÉCOR voilà, entre cent, quelques-uns des sujets traités par un auteur admirablement informé des choses romaines. Rien n'est plus passionnant, plus coloré, plus révélateur même que ce tableau de la plus haute puissance spirituelle du monde. L'auteur conte ses souvenirs avec une verve charmante. En sa compagnie nous faisons un merveilleux voyage dans la Rome vaticane.

Une somptueuse illustration groupant 300 photos ajoute encore à l'attrait de cette admirable publication.

PRIX DU NUMÉRO : **10** FR.
En vente partout.

Envoi franco contre mandat de 10 fr. adressé aux

EDITIONS DENOËL & STEELE

19, rue Amélie, Paris 7e.
Compte chèq. post. Paris 1469-03.

VINS DE MESSE

La première œuvre fondée à GAILLAC en 1907, par M. Elie Bertrand, avec l'autorisation de Monseigneur l'Archevêque d'Albi.

Contrôlée par M. le Chanoine Goffre, archiprêtre de Gaillac, et M. le Chanoine Prat, directeur de l'Ecole de Sarlat (Dordogne).

Vins strictement conformes aux règles canoniques, avec certificat de pureté.

S'adresser à MM. Elie et Pierre BERTRAND, père et fils, prop.-viticulteurs, 10, r. Ancien-Collège, Gaillac (Tarn).

BRONCHITES
TOUX
CATARRHES CHRONIQUES
GOUTTES LIVONIENNES
TROUETTE-PERRET

HARMONIUMS ET PIANOS LABROUSSE

33, rue de Rivoli — 41 bis, Bd des Batignolles, PARIS.

NEUF ET OCCASION EN TOUTES MARQUES

T. S. F.
PHONOS
DISQUES
LUTHERIE
MUSIQUE

ACHAT
ÉCHANGE
RÉPARATION
LOCATION
— CRÉDIT —

Ami du Clergé du 14 février 1935

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Retraite pascale. — VII. La vraie pénitence chrétienne, 97.
Carême sur le IVe Commandement de Dieu. — VII. Les enfants gâtés, 99. — VIII. La correction, 103.
Les personnages évangéliques. — V. Le martyre de S. Jean-Baptiste, 107.
Allocutions de mariage. — III. La sainteté du sacrement et les conditions qu'elle requiert, 109. — IV, 111.

RETRAITE PASCALE

VII

LA VRAIE PÉNITENCE CHRÉTIENNE

Mes frères,

Nous commençons aujourd'hui la seconde partie de notre retraite. Après vous avoir fait suivre, avec la nature, les causes et les effets du péché, la route qui nous conduit ou peut nous conduire aux dernières ignominies, je vous ai promis de vous montrer la route radieuse qui peut nous ramener à Dieu.

Cette route radieuse, je ne vous ai point dit qu'elle serait facile. Je vous ai dit seulement que son but était glorieux et son terme infiniment doux. C'est assez, je pense, à la condition d'avoir de la générosité et du cœur, pour nous décider à nous y engager. Cette route s'appelle la pénitence.

Après donc vous avoir entretenus du péché, c'est sur la pénitence qu'il nous faut méditer. Je voudrais vous dire, afin de dissiper immédiatement toutes les illusions que nous sommes tentés de nous faire sur ce sujet, je voudrais vous dire, brièvement, en quoi consiste la vraie pénitence chrétienne, qui peut nous relever de nos défaillances et de nos péchés. C'est tout l'objet de cette méditation.

I. — *Le désaveu du péché*

Le premier élément de la pénitence, c'est le désaveu du péché.

J'emploie à dessein, m. f., ce mot de désaveu, bien qu'il puisse paraître, au premier abord, un peu froid; je l'emploie à dessein, pour mieux montrer que le premier élément de la pénitence est un élément d'ordre strictement intellectuel et dans lequel le cœur, la conscience et la volonté ne se trouvent pas encore dans leur plein épanouissement.

Faire pénitence, c'est d'abord désavouer son passé. En effet, quand on y réfléchit une seconde, on s'aperçoit que l'homme étant, bon gré mal gré, une créature raisonnable, c'est sa raison qui décide, qui gouverne et qui commande ses actes. Si donc, dans les actes de la vie humaine, une défaillance se rencontre, vous pouvez être sûrs qu'elle tient, comme à sa première racine, à une erreur de l'esprit.

Que cette erreur éteigne ce que les philosophes et les théologiens appellent l'intelligence spéculative, c'est-à-dire qu'elle nous fasse appeler mal ce qui est bien et bien ce qui est mal ; ou qu'elle éteigne seulement la raison pratique, c'est-à-dire que, tout en laissant notre intelligence juger sainement les choses, notre raison se laisse entraîner par le caprice et par la passion du moment, peu importe! En chaque faute, il y a toujours un fléchissement, une défaillance, tout au moins momentanée, de la faculté supérieure qui est en nous, c'est-à-dire de notre esprit.

C'est pourquoi il m'est arrivé de vous prêcher que toute faute, en somme, est une folie ; que tout péché n'est pas seulement un attentat contre Dieu, mais que c'est encore un attentat contre nous-mêmes et une espèce de suicide. Quand donc nous voulons nous relever du péché, la première chose à faire, c'est de redresser notre raison, en lui faisant convenir qu'elle se trompe et en la remettant dans la bonne voie.

Or, m. f., ne vous imaginez pas que ce simple désaveu intellectuel, que ce redressement de notre raison, que cette simple confession imposée par la conscience à l'esprit, soit chose facile à faire, chose fréquente et vulgaire, même chez les vrais pénitents. Désavouer ainsi sa faute, c'est prononcer une phrase qui nous coûte toujours beaucoup et que je vais dire dans sa simple vulgarité : « J'ai eu tort ! »

Ce sont ces mots qui nous brûlent les lèvres, c'est une confession que nous ne voulons presque jamais faire; savez-vous pourquoi ? Parce que dire : « J'ai eu tort, je me suis trompé, » c'est asséner à son orgueil un coup de massue dont il ne se relève pas. Aussi, quand l'Ecriture veut nous peindre les souffrances des damnés, quand elle essaie de nous donner une représentation des tortures de l'enfer et qu'elle se penche sur le gouffre infernal pour en recueillir les gémissements et les cris de douleur, savez-vous la première lamentation qui arrive jusqu'à ses oreilles, le premier cri représentant pour nous la souffrance du paradis perdu ? C'est ce cri des damnés : « Nous nous sommes donc trompés, nous avons donc eu tort ! » Pendant les siècles éternels, sur tous les tons, sur celui de la rage, de la colère, de l'amertume et du désespoir, les damnés, à la vision lointaine des joies du paradis, reprendront les ricanements mauvais dont ils couvraient en ce monde les fidèles de Dieu, et diront : « Nous les traitions d'insensés et ils étaient les sages, nous nous croyions sages et nous étions des fous ! Nous avons eu tort et nous nous sommes trompés ! » C'est pourquoi ce premier élément de la pénitence, le désaveu, est excessivement rare.

Si vous pouviez entendre, m. f., non plus ce qui se dit dans l'enfer, mais ce qui se dit dans les confessionnaux, vous constateriez que cette phrase ne s'y prononce à peu près jamais! Du moins les pécheurs, en s'accusant, s'efforcent toujours de l'atténuer, et savez-vous comment ils procèdent? Oh! il y en a qui sont ingénus et qui vous disent tout simplement : « Si c'était à refaire, je recommencerais ! » Ceux-là n'ont pas beaucoup de contrition. Les autres, ceux qui sont plus subtils et qui veulent toutefois ménager leur orgueil, interpellent le confesseur et lui disent : « Si vous saviez dans quelles circonstances je me suis trouvé ! Si vous me connaissiez plus profondément! Si vous aviez l'expérience de la vie, des dangers, des exemples, des entraînements ! Si vous m'aviez vu à cette heure! » C'est tout au plus s'ils se retiennent d'ajouter : « Tenez, vous auriez fait comme moi ! »

Il fallait avouer bien franchement qu'on avait eu tort ; on s'en tire en disant, ou tout au moins en laissant soupçonner ceci : les autres et vous-même n'auriez pas été plus sages que moi !

Faisons donc notre examen de conscience, m. f., puisque c'est une retraite et que nous allons nous confesser ces jours-ci pour les Pâques. Avons-nous apporté ce premier élément d'une vraie pénitence, un désaveu sincère et loyal de nos fautes ?

II. — *La tristesse de l'âme*

Et j'ajoute : Avons-nous apporté également le second élément de la pénitence, qui est la tristesse de l'âme ? Cet élément est pourtant essentiel, lui aussi, et j'espère pouvoir vous montrer qu'il n'est pas aussi difficile.

Quand nous sommes tristes, pourquoi le sommes-nous ? Nous sommes tristes parce que nous ne sommes pas heureux, et nous ne sommes pas heureux quand nous sommes en dehors de notre destinée. Car nous sentons bien que nous sommes faits pour la joie et il nous répugne de penser que Dieu ait mis au monde sa créature uniquement pour souffrir.

C'est une affirmation de la théologie, comme c'est une indication du sens commun, que nous sommes faits pour être heureux. Quand nous ne le sommes pas, nous pleurons, et nos larmes disent tout simplement l'émoi d'un être qui se trouve tout à coup hors de son chemin, écarté de son vrai but, tournant le dos à sa destinée.

M. f., en définitive, notre destinée, quelle est-elle, sinon Dieu ? Notre bonheur suprême, quel sera-t-il, sinon le paradis ?

Quand nous avons péché et que nous reprenons conscience de nous-mêmes, où en sommes-nous à l'endroit de Dieu et de son paradis? Nous leur tournons le dos, nous sommes en train de nous éloigner d'eux! Pourquoi donc ne concevrions-nous pas une tristesse égale à celle qui nous est si profondément instinctive quand nous nous éloignons de la fortune, de l'honneur, de la santé, de l'amour béni, des amitiés stables et des joies humaines ? Pourquoi ne serions-nous pas tristes, quand nous pouvons répéter avec le prophète : « Nous nous sommes égarés comme des brebis qui n'ont pas voulu suivre leur pasteur » ? Et quand nous regardons le chemin que nous prenons, il faut bien nous avouer à nous-mêmes que c'est un chemin de traverse ou, pour mieux dire, une impasse qui ne mène à rien !

Cette tristesse de l'âme, m. f., jusqu'où doit-elle aller ? Cette conviction que le péché est notre plus grand malheur, puisqu'il nous éloigne de notre bonheur souverain, jusqu'où doit-elle nous pénétrer ?

Il en est qui se troublent et qui voudraient que cette douleur du péché brûlât, pour ainsi dire, jusqu'à leur « moi », mît des sanglots dans leur poitrine et des larmes dans leurs yeux. Il en est qui se lamentent de ne pouvoir qu'à force de volonté dire qu'elles se repentent et qu'elles sont tristes, sentant que, malgré tout, elles continuent à rire et qu'elles vibrent toujours pour les joies de ce monde et même du péché.

Ces âmes, m. f., parce que ce sont des âmes de bonne volonté, je veux les rassurer. Ce que la pénitence vous demande, c'est la tristesse de la volonté, ce n'est pas, le moins du monde, celle de la sensibilité. Je veux bien que vos yeux continuent à rire, même quand vos paroles disent que vous pleurez. Je veux bien que vous vous sentiez, par votre sensibilité et, pour tout dire, par vos passions, encore secouées par toutes les tentations du monde, à l'heure où, aux pieds du Christ, vous les désavouez généreusement. La seule chose qui importe, c'est que votre conscience elle-même, votre conscience seule, soit vraiment triste.

Je vous accorde que c'est là une de nos misères humaines. Si nous étions des hommes, tout au moins si nous étions des créatures en qui tout serait en un parfait équilibre, notre âme, attristée par le péché, ferait instinctivement jaillir la source des larmes, il n'y aurait pas en nous de contradictions, et nous renouvellerions, dans la vie chrétienne, les exemples de David et de sainte Marie-Madeleine, aux visages inondés de pleurs, et ce serait une douce, réconfortante et glorieuse pénitence, cette tristesse qui pleurerait sans effort et qui se soulagerait en versant des larmes. Mais, puisque nous ne sommes plus des créatures en parfait équilibre, puisqu'il y a en nous un perpétuel conflit entre nos consciences et nos instincts, pour avoir la pénitence véritable, ce n'est pas la componction des instincts que Dieu exige de nous, mais seulement celle du cœur et le véritable regret.

Faisons notre examen de conscience, encore une fois, puisque nous sommes en retraite et que nous allons nous confesser pour les Pâques. Avons-nous eu, dans nos confessions passées, et nous préparons-nous à avoir, dans notre confession pascale, cette tristesse, sinon sensible, au

moins volontaire, dont je viens de vous montrer toute la logique et toute la nécessité ?

III. — *Le ferme propos*

Et quand bien même nous ferions ce désaveu de nos fautes et que nous ressentirions cette tristesse, aurions-nous pour cela achevé la pénitence ?

Non, m. f. Pour une pénitence véritable, un troisième élément est absolument nécessaire. Celui-là ne regarde plus le passé, mais l'avenir, et il s'appelle : la résolution de ne plus pécher. Cette résolution a un double aspect : il y a, pour ainsi dire, la résolution actuelle, et il y a la résolution s'étendant aux jours qui vont venir.

La résolution actuelle, m. f., c'est celle de cesser immédiatement le péché, de s'arrêter sur cette route qui était un chemin de traverse et une impasse, de s'arrêter net.

Et je reconnais que c'est difficile, je reconnais qu'il faut une énergie et une force de volonté peu ordinaires, pour exiger et obtenir un aussi grand effort. Avez-vous vu charger, dans une parade militaire, un régiment de cavalerie ? Si oui, vous n'avez pas été sans remarquer que les cavaliers chargent sur un commandement bref, les yeux tournés vers le chef qui est là, galopant à quelques pas en avant d'eux, et ils chargent à toute vitesse, jusqu'à ce que, à un moment donné, un geste de l'épée rive sur place la houle des escadrons. Et on dit que c'est à l'énergie de ce geste que se reconnaissent les vrais entraîneurs d'hommes et que l'énergie de ce geste suffit à pénétrer les hommes, et est si instinctivement senti, même des chevaux, qu'il obéissent sur le coup.

Nous, pécheurs, nous avons à arrêter aussi la houle des escadrons ; et pour nous, pécheurs, la houle des escadrons, c'est le galop furieux de nos passions mauvaises, c'est l'entraînement de nos mauvaises habitudes, c'est toute cette marée de vices, d'instincts, de tentations, de défaillances, qui a pris dans notre âme je ne sais quelle allure de folie et de tempête ; et quand nous voulons faire vraiment pénitence, notre résolution doit être si énergique et si nette que cette houle des passions mauvaises s'arrête subitement.

Pour être juste, je veux bien qu'elle continue à piétiner sur place ; je ne demande pas qu'elle se fixe tout à coup dans une immobilité de statue, je demande du moins qu'elle ne fasse plus un pas en avant.

Et cette résolution énergique ne doit pas seulement briser le passé et l'arrêter net, elle doit se porter vers l'avenir. Que faut-il faire, m. f. ? Quel est l'avenir du pécheur pénitent ?

L'avenir du pécheur pénitent, c'est de refaire à rebours tout le chemin mauvais qu'il a parcouru. C'est de revenir sur ses pas, puisqu'il s'est trompé ; puisqu'il s'est mis dans une impasse, il faut maintenant rétrograder ! Rétrograder, battre en retraite, ah ! c'est dur.

Vous souvient-il de l'angoisse terrible que nous avons éprouvée, il y a vingt ans, en août 1914, quand nous avons appris que l'armée allemande, triomphante sous les murs de Liège de la vaillante armée belge, triomphante quelques jours plus tard à Charleroi de notre armée française, envahissant notre territoire, submergeait tout comme un flot qui a rompu sa digue ? Etait-ce la défaite et l'écrasement définitif de la patrie ?... Cette angoisse était au cœur de tous, non seulement de ceux de l'arrière, témoins impuissants de la catastrophe, mais encore, et plus encore, de ceux qui battaient en retraite devant l'ennemi. Ils étaient obligés de faire sauter les ponts et les tunnels, de détruire les voies ferrées, d'abandonner à l'ennemi des villages et des villes, tout un vaste morceau du territoire français, et ils se demandaient si un jour ils seraient assez forts pour reprendre tout cela et refouler l'ennemi hors de nos frontières. Ils souffraient, non pas seulement de l'angoisse morale et des fatigues physiques, ils souffraient surtout de l'humiliation de la défaite et de leur héroïque impuissance ; ils souffraient de battre en retraite, de reculer malgré eux et parfois en dépit d'un succès local, chèrement acheté...

Comme le soldat qui bat en retraite, le pécheur doit aller jusqu'au bout de l'humiliation ; il faut qu'il rétrograde et recule, brûlant tout ce qu'il a adoré, détruisant tout ce qu'il a construit pour s'abriter joyeusement dans son péché, sacrifiant les occasions dangereuses, reniant les circonstances apprêtées avec soin, et se disant : « Cela, je ne le retrouverai jamais ! »

* *

Oui, c'est dur, m. f., tout ce que je viens de vous prêcher. C'est dur, le désaveu, la tristesse surnaturelle et la résolution énergique. Je n'ai pourtant rien à retirer de tout ce que je viens de vous exposer. Je n'ai qu'une chose à dire, c'est que ces dures nécessités de la pénitence sont le préambule nécessaire des joies et des consolations divines. Pendant cette retraite, je ne vous ai pas promis de vous mener par une route facile. Pourtant je vous ai annoncé qu'elle serait une route radieuse, parce qu'elle est la route de la croix qui aboutit au ciel. Ainsi soit-il.

CARÊME SUR LE IVe COMMANDEMENT DE DIEU

VII

LES ENFANTS GATÉS

> Elevez vos enfants en les reprenant selon l'esprit du Seigneur.
> (Eph., VI, 4).

J'ai dit leur devoir aux enfants : aimer leurs parents, les aimer sans mesure. Vais-je donc maintenant, pères et mères, vous adresser une recommandation analogue ? Vos enfants, vous les aimez,

certes. Votre amour pour eux n'est-il point même excessif ? Voilà pourquoi je viens vous dire, non pas précisément de les aimer, mais de les aimer d'un amour sage et raisonnable, de ne pas les élever trop délicatement, de ne pas les idolâtrer, enfin, disons le mot, de ne pas les gâter.

I

Si le régime monarchique a disparu depuis longtemps de nos institutions civiles, il s'est retranché obstinément à l'intérieur des familles. Je n'ai pas à vous l'apprendre : il y a des petits rois de foyer. Leur royaume n'est pas très étendu, sans doute, il ne va pas jusqu'aux affaires extérieures. Non, mais ils règnent, comme je l'ai dit, à l'intérieur, sur la famille, à la maison. Que sont-ils donc, ces petits rois, — je ne dis pas pour les yeux de leurs mères, car chacun sait qu'elles les voient à travers le prisme de leur affection qui atténue et voile les défauts, accentue les qualités et les grossit, — mais aux yeux d'un spectateur impartial ?

L'enfant gâté, vous le connaissez, n'est-ce pas ? C'est celui dont on s'occupe trop et auquel on témoigne une affection trop sensible ; celui dont on s'étudie à satisfaire tous les caprices, auquel on donne des louanges exagérées, que l'on ne reprend jamais, mais que l'on admire comme un petit prodige, comme une idole.

Faut-il vous faire son portrait ? Très souvent l'enfant gâté a belle apparence. Il est vrai qu'une pièce fausse, qu'un fruit véreux peut l'avoir aussi. Devant les étrangers, pour ceux qui ne le voient qu'en passant, il se montre aimable, charmant, gentil. Il se tient, comme on dit, par amour-propre, pour mériter un compliment. Sa vraie nature se manifeste au sein de la famille, avec ceux à qui il doit le plus, avec qui il se gêne le moins. Intelligent, il est très prompt à saisir les petits travers des uns et des autres, il contrefait exactement celui-ci ou celui-là, il a des petites réflexions naïves, ingénues en apparence, dont on sourit et qui sont, en fait, de véritables impertinences.

Voyez-le à table : il entend bien être le premier et le mieux servi, et il ne craint pas d'exiger telle ou telle chose qu'on s'empresse de lui donner. Le matin, pour l'engager à se lever, à se vêtir, à se laver, il faut toutes sortes de raisons, de prières et de promesses. Si vous contrariez ses projets, il vous fait une scène, une honte, une avanie devant tout le monde. Pour faire triompher ses petites volontés, il a à sa disposition tout un arsenal d'armes qu'il emploie selon les personnes et les circonstances : tantôt les cajoleries insinuantes et les caresses intéressées, tantôt les longs silences et les bouderies interminables, tantôt les larmes feintes et sans douleur, tantôt les cris si vite apaisés et les trépignements d'une colère factice. Bref, c'est un petit roi, c'est une petite reine qui prétend commander à toute la maison et se faire obéir, qui impose le choix des promenades, des visites, des lectures, des jeux, et qui en toutes choses fait prévaloir sa volonté.

Devant lui plie la faiblesse des grands-parents, la molle tendresse de la mère ; devant lui s'éclipsent, se sacrifient les frères aînés et les grandes sœurs ; devant lui s'effacent ou se dérobent les domestiques apeurés. Et si l'autorité paternelle elle-même, qui a moins d'occasions de s'exercer, n'abdique pas toujours, du moins elle se laisse aller parfois à des compromis étranges, à des concessions pitoyables. Tous, dans la famille, sont à genoux devant cette idole. On l'admire, on le caresse, on rit de ses espiègleries et de ses sottises, on approuve par un sourire bienveillant ses petites tromperies, on trouve ingénieux ses premiers mensonges, on le comble de cadeaux et de friandises, on défère à ses moindres demandes. C'est à qui réussira le premier à pressentir un désir pour le satisfaire avant même qu'il ait eu la peine de l'exprimer. Ce sont des prévenances sans fin de la part de tous. Il y a dans la famille une sorte de rivalité pour se mettre au service du cher trésor et obtenir de lui la faveur d'un sourire, d'un baiser, d'une préférence. Je le répète : c'est un petit roi, c'est une petite reine ; on lui fait la cour. Surtout, il ne faut pas le contrarier, ni le provoquer à la colère, le punir moins encore. On dira parfois tout haut :

Quoi qu'il ait fait, d'abord, je veux qu'on lui pardonne,
Vous dis-je, et ce qu'il veut, je veux qu'on le lui donne :
C'est mon opinion de gâter les enfants.

Et l'on s'empresse d'essuyer ses larmes et de blâmer ceux qui ont osé lui résister ou le mettre en pénitence. Quant à lui demander un petit service, à lui imposer la besogne même la plus légère, fi donc ! jamais ! On ne consentirait pour rien au monde à l'envoyer chercher du sel chez l'épicier ou paraître dans la rue, un filet de provisions à la main. C'est la mère, parfois même le père, qui s'en charge. Le petit roi n'a qu'à se mettre à table, où les meilleurs morceaux sont pour lui.

II

Parents qui vous reconnaissez dans ce tableau, vous me jugez sans doute bien sévère et vous pensez que ce que j'appelle gâterie n'est qu'affection et désir d'éviter de la peine à ces petits êtres tendrement aimés. Ne faut-il pas, dit-on, leur rendre facile la route de la vie ? Le temps viendra trop vite où ils en connaîtront les rudes et âpres sentiers. Que, du moins, les premières heures, les premières années, soient bonnes et douces !

Mères qui parlez ainsi, je ne veux pas contredire à votre bonne volonté. On ne saurait assez chanter votre dévouement et votre tendresse. En y pensant, j'admire et je suis ému, car je me souviens, ou plutôt qui ne se souvient d'avoir été l'objet d'une affection prévenante, continue, à qui le sacrifice ne semble pas coûter, parce qu'il coule, comme tout naturellement, de cette source profonde, inaltérable qu'est le cœur d'une mère. Et sa mère, chacun ne saurait trop la louer et la bénir, et chacun a le droit de la dire incomparable.

Vous voulez le bonheur de vos enfants ? Dieu nous garde de vouloir autre chose : nous voulons même leur bonheur et pour la vie présente et pour la vie éternelle. Dieu nous garde des enfants tristes, des adolescents moroses ! Vive la jeunesse joyeuse, de belle humeur, active et pleine d'entrain ! Loin de nous la pensée de lui enlever sa gaieté, de lui gâter ses charmes ! Nous n'oublions pas qu'il en est de la vie comme des jours de l'année, dont le poète a dit : « Tout le plaisir des jours est dans leurs matinées. » Mais je m'adresse maintenant à votre raison, à votre affection éclairée, réfléchie. Ces petits rois, ces petites reines de foyer, entourés, choyés, adulés, à qui on évite le désir, l'attente, à qui on épargne tout effort, toute peine, sont des privilégiés, je le veux bien. Mais même pour le présent, sont-ils les plus heureux ?

Je raisonne. La possession — l'expérience le prouve — ne tient jamais les promesses du rêve, parce que l'imagination a des ailes et nous emporte vers un idéal auprès duquel la réalité est toujours pauvre et vide. Il y a une satisfaction, un bonheur à voir venir une fête attendue, à acquérir peu à peu sur le temps un objet convoité. En prévenant les désirs, en acquiesçant sur-le-champ à toute demande aussitôt exprimée, vous enlevez aux enfants un élément de bonheur des plus précieux : l'espérance.

Il y a plus. Retenez bien ceci : un enfant satisfait n'est jamais satisfait. En prévenant les désirs, en allant au devant de toutes les fantaisies, vous les excitez. Vous rendez le cher trésor plus exigeant. L'enfant est essentiellement changeant et mobile ; un caprice nouveau suit un caprice satisfait, plus violent, plus dispendieux, plus déraisonnable. Un jour viendra où il faudra mettre un terme, opposer un refus à celui qui n'en a pas connu jusque-là. Malgré toutes vos protestations, l'enfant s'estimera très malheureux, alors que la moitié des choses accordées eût fait le bonheur de dix autres.

Enfin vous privez vos enfants d'une noble joie, que connaissent bien les âmes énergiques, et qu'ils ne connaîtront jamais : la joie de l'effort, la joie de mettre en activité toutes ses forces, de les tendre vers un but élevé, puis, après ce jeu viril et cette lutte, la joie de la victoire chèrement achetée. Or qui a goûté cette joie-là l'estime d'un prix supérieur à toutes.

Quand ce petit roi arrivera au collège, à la caserne, en apprentissage, quand cette petite reine entrera à la pension, au magasin, à l'atelier, ils rencontreront plus d'une difficulté que vous auriez pu atténuer d'avance. Ils trouveront un règlement qui paraît bien un peu dur à qui a toujours fait ses quatre volontés, une autorité qui prétend régner et avec laquelle il y aura conflit de bonne heure ; ils trouveront des maîtres, des maîtresses, des supérieurs, qui, par raison et pour l'intérêt des enfants, des jeunes gens, doivent être respectés et obéis, ils trouveront d'autres petits rois, d'autres petites reines qui auront aussi leur volonté et qu'ils seront étonnés de ne pas voir céder à tous leurs désirs. Et dans ces conditions la vie leur semblera dure, insupportable.

Admettons que les conseils, la réflexion aidant, amènent la transfiguration souhaitée. Il n'en est pas moins vrai que plusieurs années ont été employées à corriger des défauts, à lutter contre des habitudes malheureuses, alors que ce temps précieux eût pu être mis à profit pour faire grandir des qualités.

Parents qui gâtez vos enfants, laissez-moi vous le dire en toute franchise, vous faites leur malheur sur le moment même. Aveuglés par une fausse tendresse, vous les trouvez, ces chéris, très gentils, très intéressants. Quelle erreur ! Ce sont, en réalité, souvent des fats, des égoïstes, de petits insupportables. Ah ! si vous entendiez parler à leur sujet leurs instituteurs et institutrices, leurs catéchistes, vos voisins et surtout vos domestiques, ils vous en diraient long ! Dans un ouvrage très grave au fond, mais sous une forme pleine d'humour, un auteur contemporain, Fernand de Nicolay, écrit ces paroles : « Pour un fils de vingt ans, qu'est-ce que son père ? Un hôtelier. Et sa mère ? Une lingère. Le père le nourrit à sa table, l'abrite sous son toit. La mère fournit à toutes les dépenses de la toilette et des menus plaisirs [1]. » Pittoresque et poignante expression d'un état qui, hélas ! n'est que trop commun dans notre société. En vous faisant les serviteurs de vos enfants, en cédant à tous leurs caprices, en reculant sans cesse devant leurs exigences envahissantes, loin de les rendre polis, aimables et reconnaissants, vous ne réussissez à faire que de petits ingrats sans égards pour vous et sans cœur, qui paieront vos excès de tendresse par leur indifférence, leur insensibilité, si ce n'est pas par leurs insultes et leur dédain. Voilà la récompense à laquelle il faut vous attendre.

Mais c'est surtout pour l'avenir de ces pauvres enfants que je suis inquiet. Ne savez-vous pas que la vie est un combat ? Il y a des difficultés, des souffrances que, malgré toute votre prévoyante tendresse, vous ne parviendrez pas à supprimer, à épargner à vos enfants. Ces difficultés, ces peines sont rudes, même pour les mieux aguerris. Vous en savez quelque chose. Comment feront donc, pour les supporter, ceux qui se présenteront devant elles sans préparation, désarmés ? Ne sont-ils pas vaincus d'avance ? Ceux qui réussissent dans la vie, généralement, savez-vous quels ils sont ? Quels sont ceux qui font quelque chose de grand, de sérieux, d'utile sur la terre ? N'est-ce pas ceux qui ont eu des commencements difficiles, une jeunesse laborieuse, ceux qui ont connu la gêne tout petits, ceux qui ont grandi au milieu des difficultés, ceux qui sont, comme on dit, les fils de leurs œuvres ? Voyez notre divin Maître et Modèle, N.-S. Jésus-Christ. Avant de faire ses miracles et de prêcher son Evangile,

[1] F. de Nicolay. *Les enfants mal élevés.*

n'a-t-il pas mangé son pain à la sueur de son front dans le pauvre atelier de Nazareth ? « Mon fils, nous dit-il par la bouche du prophète-roi, j'ai passé dans le travail les premiers temps de ma vie. *In laboribus fui a juventute mea.* »

Non, encore une fois, vouloir épargner toute peine à ses enfants, ce n'est pas les aimer sagement et comme il convient. Dieu vous a donné un enfant : à vous d'en faire un homme énergique, une femme de tête et de cœur que rien ne décourage. A vous de collaborer avec Dieu pour en faire un chrétien solide, une vaillante chrétienne, capables de supporter une épreuve. Voilà ceux qui sont les mieux dotés pour la traversée de la vie, ceux qui ont le plus de chances de succès et de bonheur, et vous me permettrez de vous dire avec le poète :

Mère, si ton enfant grandit sans être un homme,
S'il marche efféminé vers son devoir viril,
Si d'un instinct pratique et d'un sang économe,
Sa chair épouvantée a l'horreur du péril,
Si, quand viendra le jour que notre honneur réclame,
Il n'est pas là, soldat, marchant sans maugréer,
O mère, ta tendresse a mal formé cette âme ;
S'il n'a pas su mourir, tu n'as pas su créer [1].

La sagesse antique tenait le même langage. Chez les païens, on racontait que Denys, tyran de Syracuse, ayant en son pouvoir le fils de Dion, son ennemi, imagina contre ce père une vengeance d'autant plus cruelle qu'elle se cachait sous les dehors de la bienveillance. « Il ne tira point l'épée contre cet enfant innocent, il ne le mit point en prison, il ne lui fit point souffrir la faim ou la soif. Mais, chose plus déplorable, il corrompit en lui toutes les bonnes qualités de l'âme. Pour exécuter ce dessein, il lui permit toutes choses, et dans cet âge inconsidéré il l'abandonna à ses fantaisies et à ses humeurs. Emporté par la fougue de ses passions, l'enfant se jeta dans les actions les plus honteuses. Personne ne gouvernait sa jeunesse imprudente, personne ne s'opposait aux vices qui le séduisaient ; on contentait tous ses désirs, on louait toutes ses fautes. Ainsi son âme corrompue par une malheureuse flatterie se jeta dans toutes sortes de désordres. Après qu'il eut été rendu à son père, celui-ci lui donna des gouverneurs pour le détourner du vice. Mais tout fut inutile. Il aima mieux perdre la vie que de renoncer à ses plaisirs accoutumés et se précipita du haut de la maison [2]. »

III

C'est donc un fait acquis : gâter les enfants ne vaut rien, et les parents sujets à ce défaut doivent changer de méthode. Plus de ces ménagements ridicules, de ces craintes chimériques que l'on a d'utiliser l'aide de l'enfant, de lui demander le moindre service, comme s'il n'était pas au contraire heureux et fier de se voir confier quelque besogne et de se sentir déjà utile à quelque chose ! Plus de ces scènes grotesques et vraiment comiques comme on en voit, le soir, dans certaines maisons : la mère lisant la leçon tout haut, la répétant vingt fois ou cherchant la solution d'un problème, le père feuilletant le dictionnaire, essayant de se remémorer sa grammaire un peu délaissée, pendant que l'enfant tambourine sur les vitres de la fenêtre ou regarde furtivement les gravures du journal illustré. Il faut aider l'écolier, mais non pas faire le travail à sa place. Plus de ces complicités inavouables qui, pour éviter à la fainéantise une juste punition, allègue le faux prétexte d'un malaise imaginaire ou d'une visite imprévue qui n'eut jamais lieu. Plus de ces extases béates et de ces admirations niaises devant les réparties de l'enfant, dont chacune est recueillie comme une perle sertie dans un chaton, conservée précieusement, répétée et colportée comme un trait de génie. Plus de ces concessions qu'un père se laisse arracher sous prétexte qu'en rentrant de son bureau, de son magasin, harassé par le souci des affaires, il lui en coûte de tenir toujours les rênes, de reprendre, de gronder, de punir, quand il demande au foyer, à la table de famille, le calme, le repos et la paix. Comme s'il y avait une affaire plus intéressante, plus importante que l'éducation des enfants ! Plus de ces confidences naïves d'une mère qui s'excuse de sa faiblesse en disant : « Le moyen de résister aux prières, aux caresses ? Cet enfant m'adore ! » Je ne sais s'il vous adore, mais je constate qu'il ne vous obéit pas et bientôt ne vous respectera plus.

Enfin plus de dualisme, plus de désaccord entre le père et la mère. L'enfant observe. Il a vite remarqué qui est favorable, qui est opposé à ses faiblesses. Si, à la maison, l'autorité est une, si les diverses volontés sont en harmonie et se soutiennent, il se soumet. Mais supposez un conflit. Supposez (est-ce une chimère ?) que l'on blâme ce que l'autre approuve, permet ce que l'autre interdit ; bref, que la désunion règne entre les parents et que l'on veut s'assurer l'affection de l'enfant au préjudice de l'autre. Dès lors, l'enfant sait qu'il a un défenseur, un allié, disons le mot, un complice. Dès lors, il se retire dans cette place de refuge ; il fait appel à ce juge trop bienveillant, faible à l'excès, il s'appuie sur lui pour résister. Attendez quelques années : il jugera sévèrement ces faiblesses. Pour le présent, la division s'est produite entre les forces directrices. C'est lui qui gouverne. Malheur immense !

Que les enfants règnent sur les cœurs par la tendresse et le dévouement qu'ils inspirent ; par l'affection reconnaissante qu'ils apportent en retour. Mais que leur empire ne s'étende pas sur la volonté des parents au point de la faire vaciller. Pour gouverner, ils n'ont ni la raison, ni l'autorité, ni le droit, et le désordre dans la famille prépare l'anarchie dans la société. Parents, n'abdiquez jamais, gardez toujours le sceptre et la couronne, c'est à vous qu'ils appartiennent.

[1] P. Déroulède.
[2] Bossuet, *Exhortation à la vertu pour Mgr le Dauphin.*

On rapporte un dialogue qui eut lieu entre deux jeunes mères, deux amies : « Que fais-tu ? on ne te voit plus. Tu dois fabriquer des diamants ? — C'est vrai, je fabrique des diamants, j'essaie du moins, » et ce disant, elle montrait ses enfants. Parents chrétiens, c'est là votre tâche, le diamant.

* * *

Il y a quelques années, le Transvaal offrait au roi d'Angleterre un diamant brut, qui est, dit-on, le plus beau du monde. Pour le polir, le roi fit choix d'un diamantier expert entre tous, un Hollandais. Celui-ci, pour son travail, commanda des meules en Belgique, parce que les Belges en sont les plus habiles fabricants. Bientôt les meules mordirent le diamant, pour lui tailler ces facettes brillantes où se joue la lumière. Lentement, longuement, la poussière d'émeri posée sur les meules dressa et polit la pierre précieuse.

Vous avez, parents chrétiens, à fabriquer des diamants. Pour cela il faut user de la meule qui enlève les scories, taille, dresse, polit. Il faut user d'une meule ferme et douce. Rugueuse, elle raie le diamant ; trop tendre, c'est le diamant qui, sans profit, use la meule. Ne craignez pas d'user cette meule qui est l'autorité affectueuse et ferme ; chers parents, l'œuvre en vaut bien la peine. Car ce sont des diamants de plus haut prix que le diamant du Transvaal, les âmes immortelles de vos enfants où l'image de Dieu doit se refléter éternellement.

VIII

LA CORRECTION

> N'épargnez point la correction à l'enfant, car, si vous le punissez, il ne mourra point.
> (Prov., xxiii, 13).

Mes frères,

Parents chrétiens, dans l'éducation de vos enfants, il se rencontre un devoir pénible, je l'avoue, mais qu'il faut remplir coûte que coûte : c'est le devoir de la correction. Je voudrais aujourd'hui vous en montrer la nécessité et la manière de vous en acquitter.

I

Consultons la Sagesse divine dont nos Saints Livres conservent tous les oracles. Que dit-elle à ce sujet ? Ecoutez : « Le cheval qu'on n'accoutume point au mors devient indomptable ; ainsi l'enfant abandonné à ses caprices ne connaît plus de frein... Corrigez votre enfant pendant qu'il est jeune, de peur qu'il ne s'endurcisse, qu'il ne veuille plus vous obéir, qu'il ne devienne la douleur de votre âme et ne vous réduise à la nécessité de souhaiter son trépas... Flattez votre enfant, et plus tard il vous causera de grandes frayeurs ; jouez avec lui et il vous attristera. Ce n'est pas aimer son enfant que de lui épargner le châtiment. Frappez-le quand il le mérite et vous délivrerez son âme de l'enfer. Celui qui aime ses enfants ne se lasse pas de les corriger, espérant par là trouver en eux son bonheur à la fin de ses jours. » (Eccli., xxx, 8-13 ; Prov., xiii, 24 ; xxiii, 13-14).

Je ne sais s'il existe un devoir que la Bible recommande aux parents avec des instances plus formelles et plus réitérées que celui-là. Cela ne prouve-t-il pas surabondamment que la correction des enfants est un commandement net et précis, émanant de Dieu lui-même, et qu'en conséquence il n'est pas loisible aux pères et aux mères de s'y soustraire suivant les caprices de leur volonté ?

Au surplus, est-ce que les lumières de la raison, d'accord avec le témoignage de la Sainte Ecriture, ne viennent pas apporter leur appoint à ces injonctions de l'Esprit-Saint ? Est-ce que le bon sens le plus élémentaire ne nous enseigne pas qu'il faut opposer une résistance énergique au mal à ses débuts, avant qu'il ait pris une extension et des développements qui en rendraient l'extirpation difficile ; qu'il faut arracher la nielle, l'ivraie, les plantes vénéneuses et les mauvaises herbes avant que leurs racines se soient profondément enfoncées dans le sol ; qu'il faut traiter la fièvre dès les premiers symptômes et avant qu'elle soit devenue une maladie mortelle ; qu'il faut écraser le ver naissant avant que, robuste et vigoureux, il défie vos attaques ; qu'il faut enfin redresser, de bonne heure, les jeunes plants, pendant que leur tige est encore grêle et flexible, attendu que, plus tard, ce redressement, facile à l'origine, deviendra, malgré tous vos efforts, absolument impossible ? Toutes comparaisons qui s'appliquent à l'enfant, ce petit être qui apporte, en venant au monde, de funestes penchants au mal, des instincts vicieux, les germes de toutes les passions, tristes fruits du péché originel, conséquences fatales d'un équilibre rompu, que le Créateur avait sagement établi entre les facultés de notre âme et les exigences de notre nature corporelle.

Qui de nous n'a vu plus d'une fois cet enfant, encore au berceau, s'agiter avec dépit, trépigner avec frénésie, remplir la maison de ses cris stridents et frapper, de ses petites mains agitées par la colère, les personnes rebelles à ses exigences autoritaires et despotiques ? L'insubordination orgueilleuse, l'esprit de révolte et de rébellion, est déjà, à l'état de germe et de semence, dans l'âme de ce « volontaire d'un an. » Pères et mères, c'est ici que commence votre tâche de correcteurs intelligents. Si vous ne comprenez pas cette mission qui a sa noblesse et sa grandeur ; si, devant la révélation de ces défauts naissants de votre enfant, vous demeurez indifférents, impassibles et muets ; si vous ne cherchez, en aucune manière, à réagir contre ces inclinations mauvaises, non seulement vous désobéissez à un ordre positif et formel de Dieu, mais en outre cette inaction ou cette faiblesse produira, à tous les points de vue, les effets les plus désastreux.

Les rôles, sans tarder, seront intervertis. Le

sceptre de l'autorité tombera de vos mains débiles pour passer entre celles de votre enfant ; ce n'est plus vous qui commandez, votre pouvoir est en décadence, décadence qui s'accélère de toutes les compromissions, de toutes les capitulations d'une faiblesse sans excuse. Avec sa perspicacité naturelle, l'enfant se rend vite compte de la mollesse de votre volonté, et il en profite pour accroître ses avantages, pour affermir ses positions et couronner ses victoires. Chacune de vos concessions est un triomphe à son actif et chacune de vos défaillances élève d'un degré le marchepied ou le trône de sa souveraineté despotique. En un mot, par le fait de votre abdication, c'est lui qui est le maître absolu, et vous, vous n'êtes plus rien, si ce n'est des esclaves soumis, humblement inclinés devant cette petite Majesté de dix ans.

Le voyez-vous, cet enfant, marchant dans son indépendance et dans sa fierté, dictant ses ordres à ses parents asservis à ses caprices, ou au moins traitant de puissance à puissance avec son père et sa mère, et par le sans-gêne de ses manières et de son langage, par cette familiarité étrange du tutoiement, fraternisant avec eux et faisant peser sur eux une insupportable tyrannie ? Pendant ce temps, à la faveur de cette inertie déplorable, ces germes du vice, qu'il eût été si facile d'étouffer au début, jettent leurs racines en pleine liberté et poussent à leur aise leurs rejetons dans ce milieu propice, pareils à ces lianes des forêts vierges de l'Afrique Centrale, qui étonnent le voyageur par l'exubérance de leur sève et la vigueur sauvage de leur végétation envahissante.

Ainsi, pour continuer cette comparaison, l'enfant n'est plus, au moral, qu'un sauvageon dont les libres pousses, désordonnées et aventureuses, ne produiront pas les fleurs et les fruits qu'en attendaient l'Eglise et la France. Il eût fallu, selon le conseil du divin Précepteur, émonder le sarment afin qu'il fructifie. Car il en est de l'homme comme de la vigne, buissonneuse et improductive si on ne la taille. Ainsi, au lieu d'un enfant aimable, poli, laborieux, obéissant et pieux, qui aurait été la joie, le sourire et la consolation de votre foyer, vous n'aurez formé qu'un enfant mal élevé, insupportable, et, qui sait ? peut-être un mauvais sujet qui jettera sur votre vieillesse flétrie l'éclaboussure de sa vie scandaleuse et déshonorée.

C'est ce que nos ancêtres (qui étaient gens fort sensés), avaient parfaitement compris. Ils croyaient qu'une bonne correction, appliquée en temps opportun, ne pouvait que profiter à leurs enfants. Savez-vous ce que Henri IV écrivait un jour à Madame de Montglat, gouvernante du futur Louis XIII : « Je me plains à vous, Madame, que vous ne m'avez point mandé si vous aviez fouetté mon fils, car je veux et vous commande de le fouetter toutes les fois qu'il fera l'opiniâtre ou quelque chose de mal, sachant bien par moi-même qu'il n'y a rien au monde qui profite plus aux enfants que cela. » Et S. François de Sales, qui était la douceur même, disait : « Toutes choses bien considérées, il faut un peu d'affliction aux enfants, afin qu'ils se corrigent, quand on voit que les remontrances n'ont servi de rien. »

Que nous sommes loin de ces principes et de cette méthode d'éducation ! Il y a des parents, chargés par Dieu des fonctions de la justice vis-à-vis de leurs enfants, qui ne savent, des attributs de cette justice, emprunter que le bandeau, laissant de côté le glaive et la balance. Non seulement on ne corrige plus les enfants, on ne les reprend jamais, mais on se voile la face pour ne pas voir leurs défauts. « Des défauts, dit-on, mon enfant n'en a point. » Heureux parents, on croirait à vous entendre qu'il a été exempt de la souillure originelle ! Mais il n'y a point de saint qui n'ait été, dans son jeune âge, repris et châtié dans sa famille. Il n'y a point de héros ni de grand homme à qui une verte réprimande ou une sévère correction n'ait fait commencer l'apprentissage de la vie. « Mon fils, ma fille n'a point de défauts ! » Mais qu'avez-vous fait pour le savoir ? Demandez-leur quelque travail, et vous verrez s'ils obéiront ; défendez-leur quelque plaisir, et vous verrez s'ils y renonceront. Belle merveille d'être écouté, quand on n'a jamais rien commandé, rien interdit ! Non, vous ne connaissez pas de défauts à votre enfant parce que votre enfant ne connaît pas de devoir.

Mais ce que vous ne voyez pas en eux, d'autres ne le connaissent que trop. C'est le pasteur, c'est l'instituteur ou l'institutrice, c'est un ami dévoué, ce sont les voisins, ce sont les domestiques. Eh bien ! qu'ils prennent les précautions les plus délicates ; qu'ils voilent sous les accents de la politesse et de la charité les avis les plus discrets ; qu'ils parlent avec l'intérêt d'une vieille amitié ou d'un dévouement au-dessus de tout soupçon, qu'ils invoquent les droits d'une longue expérience, ils auront beau faire, on les écoutera à peine et surtout on ne tiendra aucun compte de leur avertissement. Dites la vérité à quelqu'un sur ses propres défauts, il vous croira ordinairement ; mais essayez de la lui dire sur les défauts de ses enfants, vous n'aurez plus ni autorité ni crédit. On vous arrêtera sans vous entendre ; on aura toujours une excuse toute prête à vous opposer : « Votre enfant est un peu vif. — C'est étrange ! A la maison, il est doux, facile, caressant. — Il est même parfois violent. — Oui, mais il a un cœur d'or. — Il répond avec insolence. — C'est vrai, il a la répartie si prompte ! — Il est dissipé et étourdi. — C'est bien naturel à son âge. — Il lui arrive souvent de mentir. — Il est cependant bien franc avec nous. — Nous avons lieu de craindre pour ses lectures, ses fréquentations. — Ah ! pour cela non, je réponds de mon fils, de ma fille. En tout cas, soyez-en sûr, s'il y a du mal, ce n'est pas à lui, ni à elle qu'il faut l'imputer, c'est aux autres ! » Les autres ! voilà la dernière ressource de l'aveuglement qui se défend contre l'évidence et qui veut à tout prix se rassurer. Les autres ! Mais qui sont-ils, ces autres, sinon ces domestiques, ces amis,

ces étrangers, à qui vous avez si imprudemment ouvert votre maison et que vous admettez si imprudemment dans l'intimité de votre foyer, ces hôtes qui abusent si lâchement du droit de tout dire et de tout faire en présence de vos enfants !

Mais ce n'est pas assez dire. Non contents d'excuser les enfants, de plaider en leur faveur les circonstances atténuantes, il y a des parents, des mères surtout, qui admirent tout, jusqu'aux sottises et aux impertinences qu'ils font ou qu'ils disent. Elles s'extasient devant leurs moindres réparties, alors que la fatuité et la morgue outrecuidante de ces enfants gâtés, trop gonflés déjà de leur importance, irritent les nerfs de tout le monde et font hausser les épaules de pitié. Tel bébé bat ses frères et jusqu'à sa mère, mais il le fait avec tant de gentillesse ! Tel autre s'adonne à la gourmandise ou à la colère : mais il s'y montre si comique ! Un troisième ment et invente des histoires, mais avec des yeux si pétillants de malice ! Parents, parents, prenez garde : ce qui vous fait rire aujourd'hui vous fera pleurer demain et sera en outre le malheur de vos enfants.

A entendre certaines mères, leurs fils ou leurs filles n'ont rien de commun avec les autres enfants du même âge et de la même condition. Ils se distinguent entre tous par une rare précocité et une intelligence exceptionnelle. On les considère comme de petits prodiges et on les encense comme des fétiches et des idoles. « Mon fils, disait un jour une mère à un visiteur perspicace et spirituel, est la crème des enfants ! » Et son interlocuteur de lui répondre par une parole qui, sous une forme humoristique et un peu triviale, contient une leçon d'une haute portée, et que je ne résiste pas à la tentation de citer : « Moi, madame, en fait de crème, celle que je préfère, c'est la crème fouettée. »

Est-ce à dire qu'il ne faut apparaître devant les enfants que la flamme dans les yeux, le tonnerre dans la voix, l'insulte et la menace sur les lèvres, le bâton à la main ? Pas du tout. Avec ce système on aboutit à faire des hypocrites, des esclaves et des brutes. En éducation, l'excès de sévérité n'est pas moins préjudiciable que l'excès d'indulgence. Habitué à ne recevoir de ses parents que des reproches et des coups, un enfant n'éprouvera pour eux que de l'éloignement et de la rancœur et se détachera vite de la maison paternelle qui ne lui rappellera que de mauvais souvenirs. Quand nous vous disons de corriger vos enfants, il s'agit d'une correction raisonnable et légitime, se substituant à ces tendresses excessives, à cette idolâtrie ridicule, à cette tolérance répréhensible, à ces capitulations honteuses dont je viens de vous entretenir. Cela, j'en conviens, constitue un art délicat et difficile et qui requiert dans son application plus de discernement qu'on ne croit. Voulez-vous me permettre de vous donner à ce sujet quelques conseils pratiques ?

II

Et d'abord n'attendez pas indéfiniment pour remplir ce qui est un devoir urgent. Ce n'est pas à douze ans, à dix ans, qu'on doit commencer l'œuvre de la formation morale de l'enfant ; ce n'est même pas à l'époque qu'on appelle l'âge de raison : il serait trop tard. Comment espérer qu'un enfant, qu'on a laissé suivre tous ses caprices jusqu'à sept ans, se soumette alors de bon gré à l'obéissance qu'on veut lui imposer ? Si, au contraire, on l'a habitué, dès le berceau, à obéir docilement aux premiers ordres, il sera plié d'avance à la discipline et n'en souffrira même pas, il ne se laissera pas aller à la mollesse, au mensonge, à la gourmandise et à la colère avec une aussi déplorable facilité. Avant d'être affaire de vertu et de volonté raisonnée, la pratique du bien peut être pour l'enfant un pli, une habitude sans mérite actuel, je le veux, mais combien utile pour l'avenir ! Que de luttes, de chutes peut-être, en tous cas de peines cruelles, on lui éviterait, en l'habituant ainsi, tout jeune, à l'effort moral, tandis qu'une conduite contraire aurait comme effet d'accroître pour lui les difficultés, les dangers et les tristesses de l'âge critique.

Parents chrétiens, mettez-vous donc à l'œuvre résolument et sans retard. Dans ce parterre délicieux qu'est l'âme de l'enfant et qui ne devrait contenir que des fleurs au pur émail et à l'arome exquis, ne laissez pas germer et croître les herbes malfaisantes, les ronces et les épines, mais dès leur apparition, extirpez-les d'une main active, intrépide et généreuse. Quand vous voyez vos enfants malades vous courez tout de suite au médecin. Eh bien ! aussitôt que se révèlent au dehors les inclinations mauvaises de vos fils et de vos filles, semblables aux premiers symptômes d'une maladie qui peut devenir mortelle, prenez, s'il le faut, votre cœur à deux mains, mais coûte que coûte, plongez vite le fer dans la plaie, administrez au malade une potion amère qui coupera net la fièvre et ce sera pour lui la guérison et la vie.

Corrigez donc vos enfants. Mais de quelle manière ? en y apportant un grand esprit de justice et d'équité. Sachez proportionner la correction à la gravité de la faute. Vous ne sauriez croire combien une punition injuste, excessive, une humiliation publique, froisse certaines natures d'enfants, les aigrit, les ferme pour toujours. Prenez-y donc bien garde et n'infligez que des punitions méritées. Quelquefois aussi, on voit des parents se mettre en colère, frapper leur enfant avec rudesse pour une bagatelle qui n'est même pas une faute, parce que, par exemple, avec une étourderie ou une maladresse qu'excuse son âge, il aura laissé tomber et se briser un objet quelconque, et si, une autre fois, ce même enfant dit un mensonge ou un mot indécent, ils ne le reprennent pas, ils ne le punissent pas. Mesurez donc vos corrections. On ne prend pas la massue d'Hercule pour écraser un papillon. On ne punit pas avec la même sévérité une peccadille insignifiante et une grave infraction aux lois de Dieu et de l'Eglise cela va de soi.

Mais il y a une autre sorte d'injustice plus révoltante contre laquelle il faut vous mettre en garde. Parents chrétiens, sondez votre cœur et examinez votre conduite. Parmi les enfants que Dieu vous a donnés, n'y a-t-il pas un petit préféré qui est l'objet de caresses, de gâteries, de prédilections particulières, à qui l'on passe tout, même les plus grosses fautes, qu'on ne punit jamais, qu'on vante sans cesse et qu'on met toujours en avant, à l'exclusion des autres, enfin qui se voit toujours attribuer ce qu'il y a de meilleur pour la nourriture, de plus beau pour le vêtement ? Oh ! prenez-y bien garde. Ces petites préférences n'échappent point à l'œil des frères et des sœurs ; elles jettent dans leurs âmes des sentiments de colère, de révolte et de jalousie qui, allant toujours croissant, éclateront un jour en reproches amers contre vous et mettront l'inimitié et la discorde dans la famille. De préférences, vous n'en devez avoir que pour les benjamins, les enfants au berceau ou pour ceux qui sont malades ou infirmes. Quant aux autres, dans tous vos témoignages d'affection comme dans l'exercice de votre devoir de correcteurs, ayez grand soin d'observer, de pratiquer une égalité parfaite, afin que chacun d'eux puisse dire comme le poète :

> Oh ! l'amour des parents, amour que nul n'oublie,
> Pain merveilleux que Dieu partage et multiplie,
> Table toujours servie au paternel foyer,
> Chacun en a sa part, et tous l'ont tout entier.

La chose est importante et peut avoir de graves conséquences : à ce titre, elle valait la peine de vous être signalée.

La correction doit s'exercer, en second lieu, avec calme et sang-froid. Elle n'est point affaire d'impression, de caprice et d'humeur, mais bien de maturité, de jugement et de raison. Ne reprenez donc jamais vos enfants, ni dans leur premier mouvement ni dans le vôtre. Pas dans leur premier mouvement, car ils n'ont pas alors l'esprit assez libre pour vaincre leur humeur, avouer leur faute, sentir l'importance de vos avis. Pas dans votre premier mouvement, non plus, quand la colère vous enlève la pleine possession de vous-mêmes et l'entière conscience de vos actes. Il faut que l'enfant, doué d'un sens affiné, comprenne que la correction, qui lui est infligée, n'a uniquement en vue que son bien, que la main qui le châtie n'est point armée par une passion aveugle, que la répression qui l'atteint n'est point l'effet d'une émotion passagère ou d'une violence outrée, mais une affaire de justice, de conscience et de raison.

Soyez fermes : c'est mon troisième conseil. Il y a des parents qui ont toujours la menace sur les lèvres et qui n'en viennent jamais à l'exécution. L'enfant, avec son instinct infaillible, ne tarde pas à en faire la constatation, et il demeure froid, sceptique et blasé, devant ces menaces en l'air, vaines, stériles et dénuées de toute sanction effective. Le cheval qui entend toujours claquer le fouet en accélère-t-il sa marche ? Pour trop parler, nombre de parents perdent leur autorité. Voulez-vous redresser cette nature qui commence à s'égarer, dompter ce caractère violent ? Ne commandez jamais que des choses raisonnables, faciles à exécuter. Peu de discours, mais une parole nette, ferme, précise. Puis, une fois vos ordres donnés, de la volonté, encore de la volonté, toujours de la volonté. La même chose aujourd'hui, demain, toujours. Exigez l'obéissance. Ne cédez jamais ni aux larmes, ni aux cris. Que l'enfant sente une main qui ne le lâchera jamais, un bras qui ne désarmera point avant qu'il n'ait obéi. Que s'il s'obstine dans sa rébellion, s'il méprise vos exhortations, s'il ne tient nul compte de vos avertissements et de vos réprimandes, s'il brave vos menaces et les raille, alors, mais alors seulement, employez la correction et frappez sans hésiter. Mais, je vous l'ai insinué, c'est un corps de réserve qui ne doit faire son apparition sur le champ de bataille que dans le cas où toutes les autres ressources ont été successivement épuisées et lorsque, sans cette intervention, la victoire est compromise.

C'est par l'emploi graduel de ces moyens industrieux que Fénelon s'est rendu le type et le modèle des précepteurs de l'enfance. Il avait trouvé devant lui, dans le jeune duc de Bourgogne, un esprit distingué, un cœur sensible, mais une nature indocile et orgueilleuse, un tempérament vif et emporté. A sept ans, cet enfant passait pour indomptable. Mais par une répression pleine à la fois de douceur et de fermeté, Fénelon réussit à redresser toutes les déviations de cette âme altière, à l'ensemencer des vertus les plus aimables et à faire de son élève l'un des princes les plus accomplis et les plus parfaits qui aient honoré l'humanité. Et voulez-vous savoir son secret ? Essaya-t-il sur le royal enfant de cruels sévices ? Non, cette méthode avait trop mal réussi à Bossuet, et le grand Dauphin en avait conçu pour l'étude une aversion profonde. S'emportait-il en longs discours et en remontrances sans mesure et sans fin ? Pas davantage. Que fit-il donc ? Il avait établi autour du coupable la conspiration du silence. Ses frères, les jeunes princes, ses maîtres, ses valets, avaient l'ordre de ne pas lui parler quand il s'abandonnait à ses emportements. L'enfant ne voyait plus autour de lui que des visages glacés et des bouches muettes. Sa colère passée, il comprenait cette grande leçon, et il allait se jeter aux genoux de son maître pour reconnaître ses torts ! Quelle simplicité et quelle grandeur dans cette réprimande silencieuse ! Parents qui m'écoutez, parents idolâtres de votre sang, eh bien ! ce traitement royal est-il donc trop dur encore pour le petit roi de votre demeure ? Vous êtes trop souvent ses courtisans et peut-être ses domestiques, soyez donc aussi ses maîtres, et réprimandez-le en vous taisant. Taisez-vous aujourd'hui, demain, huit jours, un mois, s'il le faut, ce sera toujours une grande leçon.

Taisez-vous jusqu'à ce qu'on ait plié les genoux, versé des larmes, demandé pardon. Et votre enfant se corrigera si cette réprimande est forte, digne, persévérante.

Ai-je besoin de vous recommander de ne pas soutenir vos enfants mal à propos ? Quelle misère lorsque, au sein même de la famille, l'enfant, après avoir commis une faute, voit sa mère l'excuser, le cacher, blâmer le père qui veut le punir ! Quelle plus grande misère encore quand il entend son père et sa mère, ajoutant foi à ses rapports plus ou moins exacts, à ses plaintes exagérées, à ses histoires mensongères, prendre fait et cause pour lui, critiquer, désapprouver les prêtres, les instituteurs ou institutrices, les patrons ou les maîtresses qui l'ont puni, toujours injustement, bien entendu ! Ah ! qu'ils sont plus sensés, les parents qui, en pareille circonstance, loin de se laisser prendre au piège, ne blâment jamais aucun supérieur en présence de l'enfant, se réservant, si la chose en vaut la peine, d'en conférer en particulier avec l'auteur de la punition, quitte à doubler celle-ci quand on leur a menti !

* *

M. f., ne connaissez-vous point de ces heureuses familles où les parents possèdent le secret de se faire craindre et aimer en même temps ? D'une part, jamais de cris, de menaces, de violences et de coups. D'autre part, jamais de désobéissance. On a un ordre à donner ? On parle d'un ton calme, on fait appel à la raison de l'enfant, à son bon cœur, à ses sentiments religieux. Cela suffit : l'ordre est exécuté avec une docilité allègre, empressée, joyeuse. La certitude d'avoir été agréable à son père, à sa mère et à Dieu, est pour l'enfant la plus douce récompense, comme la pensée d'avoir encouru leur disgrâce serait sa punition la plus affligeante.

Parents chrétiens, il ne tient qu'à vous de voir régner le bel ordre à votre foyer. Il suffit de le vouloir et d'y tenir la main. Essayez.

LES PERSONNAGES ÉVANGÉLIQUES

V

LE MARTYRE DE S. JEAN-BAPTISTE

I

Les disciples de Jean, privés de leur maître, étaient comme des brebis sans pasteur. Dans leur amer chagrin, ils s'aigrissaient encore et ils gardaient toute leur jalousie contre Jésus.

Le Sauveur venait d'appeler à sa suite Lévi, ou Matthieu, et celui-ci, dans sa joie de se sentir relevé aux yeux de tous par ce choix, lui offrit un festin. Il y vint beaucoup de publicains et de pécheurs, attirés par la bonté de Jésus. Les pharisiens, à cette vue, frémissaient de colère, et, n'osant s'en prendre au Maître, ils injurièrent ses disciples : « Pourquoi, leur dirent-ils, vous et votre Maître mangez-vous et buvez-vous avec les publicains et les pécheurs ? »

Les Apôtres, intimidés par ces grands personnages, ne savaient que répondre. Jésus le fit pour eux : « Je ne suis pas venu appeler à la pénitence les justes, mais les pécheurs, dit-il. Ce ne sont pas les hommes bien portants qui ont besoin de médecins, mais les malades. » (Luc, v, 31).

Et leur montrant quel était l'esprit de la doctrine qu'il enseignait, il rappela la parole d'Osée : « Je veux la miséricorde et non les sacrifices » ; la charité avant les observances de la loi.

Il y avait là des disciples de Jean. En voyant Jésus assis à une table somptueuse, ils se souvinrent de leur maître, « qui ne mangeait ni ne buvait » et qui était enfermé dans les geôles de Machéronte. Ils s'approchèrent du Sauveur et lui dirent avec quelque dépit, sur un ton de reproche : « Pourquoi, tandis que, les pharisiens et nous, nous jeûnons souvent, vos disciples ne jeûnent-ils pas ? »

Jésus comprit leur peine et il eut compassion d'eux. Il leur répondit avec douceur. Il leur rappela que Jean l'avait comparé, lui, au fiancé des noces et il ajouta : « Est-ce que les amis de l'Epoux peuvent pleurer quand l'Epoux est avec eux ? »

Puis, jetant un regard sur l'avenir douloureux : « Des jours viendront, ajouta-t-il, où l'Epoux leur sera enlevé, et alors ils pleureront. »

Cet attachement des disciples de Jean à de vaines observances lui montrait combien il serait difficile de les y faire renoncer, eux et les Juifs, et que la loi nouvelle ne saurait garder l'ancienne : « On ne met pas, dit-il, une pièce de drap neuf à un vieux vêtement, autrement le neuf emporte le vieux, et la déchirure est pire. De même on ne met pas du vin nouveau en des outres vieilles, autrement les outres se rompent. Alors le vin est répandu et les outres sont perdues. Mais on met du vin nouveau dans des outres neuves, et tout se conserve. » (Matth., ix, 17).

Ces paroles ne satisfirent point les disciples de Jean, qui étaient encore fermés à l'esprit nouveau. Jésus s'abstint de les condamner, il excusa plutôt leur infirmité en laissant voir qu'il la comprenait : « Mais celui qui est habitué à boire du vin vieux, n'apprécie pas d'abord le vin nouveau et trouve que le vieux est meilleur. » (Luc, v, 39).

Les disciples de Jean n'avaient donc pas oublié leur maître, leur dépit même était une preuve de leur attachement.

II

On sait comment Jean-Baptiste avait été arrêté.

Hérode Antipas avait épousé la fille du roi de Pétra, Arétas. Il vint un jour chez son frère Philippe qui avait pris pour femme leur nièce Hérodiade. Il la vit, fut séduit par sa beauté et l'épousa, après avoir répudié la fille d'Arétas. Hérodiade avait une fille de Philippe, la trop

fameuse Salomé. Cette reine était à la fois vicieuse et ambitieuse, Philippe était réduit à une condition inférieure, sans avenir; Antipas au contraire. tétrarque de Galilée, était un prince puissant et doué de ces brillantes qualités qui donnent du prestige et rendent populaire. Il promit le trône à Hérodiade et celle-ci fut aussitôt conquise.

Jean-Baptiste prêchait et baptisait sur les bords du Jourdain, quand il apprit ce scandale. Il vint droit au palais d'Hérode, où le prince aimait à l'accueillir, parce que la présence du Précurseur aidait à sa popularité. Jean-Baptiste lui dit sans détour : « Il ne t'est pas permis d'avoir la femme de ton frère. »

Cette démarche, il la fit plusieurs fois, et, dans son zèle d'apôtre, il le reprenait avec sévérité au sujet de ses écarts et de ses crimes. Le tétrarque avait pour lui une haute estime, il tenait compte de ses avis et l'écoutait volontiers. Quand Jean lui reprochait son adultère, il se taisait et s'en tirait par des égards. Mais Hérodiade, à chaque fois, sentait s'aviver sa colère et croître sa haine. Elle ne cessait de pousser Hérode à se débarrasser de cet homme qui blâmait hautement leur conduite. Elle tenait avant tout à sa situation, à son trône; or si le prince avait écouté Jean-Baptiste, il l'eût jetée à la porte de son palais. Elle usait donc de tout son crédit sur lui pour le décider au crime. Mais il ne se laissait pas convaincre.

Il y avait en lui un singulier mélange de perfidie et de prévoyance, d'astuce et d'instincts de sang, de cruauté avec des lueurs de droiture. « Il craignait Jean-Baptiste, sachant que c'était un homme juste et saint » ; il craignait aussi le peuple qui regardait l'éloquent baptiseur du Jourdain comme un prophète (Matth., XIV, 5). S'il le faisait mourir, il perdait sa popularité et peut-être son trône, avec sa vie. Il lui fallait donc ménager l'opinion. C'est pourquoi il résistait aux instances cauteleuses et aux assauts d'Hérodiade ; il protégeait même sa vie, *custodiebat eum* (Marc, VI, 20). Cette femme criminelle multipliait les pièges et les tentatives pour le tuer et elle ne pouvait arriver à ses fins.

Elle parvint toutefois à le faire jeter en prison. Jésus était au début de son ministère apostolique ; quand il apprit cette nouvelle, il quitta la Judée et se retira en Galilée, à Capharnaüm, sur les terres mêmes d'Hérode Antipas. (Matth., IV, 12). Jean fut livré, dit S. Matthieu. Aurait-il eu aussi son Judas ? Nous l'ignorons. Ce que nous savons, c'est qu'il fut enfermé dans les cachots de la forteresse de Machéronte, un nid d'aigle d'où Hérode pouvait observer au loin tous les alentours. Car il y venait quelquefois et il y avait un palais. Peut-être même y visita-t-il Jean-Baptiste, à qui il laissait aussi la liberté de communiquer avec ses disciples. (Matth., XI, 2).

Le Précurseur demeura un an dans sa prison. Hérodiade le tenait enfin en son pouvoir, épiant l'occasion de le faire mourir.

Le jour anniversaire de sa naissance, Hérode se trouvait avec elle et Salomé à Machéronte. Il voulut donner un splendide festin aux grands de sa cour pour le célébrer. Dans une salle voisine, Hérodiade présidait un banquet offert aux dames de la cour. Au festin du roi se voyaient des mets variés et succulents, des vins capiteux et exquis, avec ce faste qu'aimaient les monarques orientaux. Les conviés étaient dignes du maître, plus pervers peut-être encore et plus dépravés, plus voluptueux que lui. Une allégresse immonde éclatait dans les discours, les cris, sous la profusion des lumières. A la fin, quand Hérodiade vit que les têtes étaient échauffées et que les conversations déliraient, elle fit entrer sa fille, impudiquement parée, et qu'elle avait dressée à son rôle lascif. « Une femme adultère comme Hérodiade, dit S. Ambroise, pouvait-elle apprendre à sa fille autre chose que le sacrifice de sa pudeur ? » Salomé dansa, avec des mouvements et des gestes criminels, ces danses ioniques qu'elle avait apprises en Italie. Elle y mit tous ses artifices, toute sa grâce provocante, et les convives dissolus, à moitié ivres, l'applaudirent avec frénésie. Hérode, hors de lui, dans la fumée du vin et les transports de l'ivresse, la fit venir pour la récompenser et lui dit : « Demande-moi ce que tu voudras et je te le donnerai, fût-ce la moitié de mon royaume. »

Elle courut vers sa mère : « Que demanderai-je ? » dit-elle.

La mère scélérate répondit : « La tête de Jean-Baptiste. »

Salomé retourna, empressée, à la salle du festin. « Je veux, dit-elle, que, sur-le-champ, tu me donnes dans ce plat la tête de Jean-Baptiste. »

Et en même temps elle présenta un des plats de la table.

Cette demande inattendue tira Hérode de son ivresse. Il regarda les convives. Cette requête de la danseuse les charmait. Ils avaient tous la haine de Jean-Baptiste, dont les paroles les avaient plus d'une fois repris et dont l'existence même était pour eux un remords. Ils appuyaient chaudement la demande de Salomé. Hérode, lui, était contristé, il gardait un reste d'affection pour celui qui si souvent lui avait reproché son crime. Au fond, il valait mieux encore que les officiers de sa cour. Mais il était lâche. Puisqu'ils voulaient la tête de Jean-Baptiste, il pensa qu'il ne pouvait la leur refuser. Surtout il ne voulait pas attrister cette jeune fille, *noluit eam contristare*. Et puis n'avait-il pas accompagné sa promesse de serment ?

Il envoya donc un de ses gardes avec ordre de rapporter la tête de Jean dans un bassin, comme la pièce finale de cet horrible festin.

« Le garde lui coupa la tête dans sa prison, l'apporta, la donna à la jeune fille qui la remit à sa mère. A cette nouvelle, les disciples de Jean vinrent, emportèrent son corps et le déposèrent dans un tombeau. » (Marc, VI, 29).

S. Jérôme rapporte qu'Hérodiade, quand elle eut

en sa possession la tête vénérable du Précurseur, perça sa langue d'une aiguille qu'elle portait à sa chevelure. D'autres ajoutent qu'elle saisit ensuite un couteau et d'un coup la frappa au front. La tête de Jean-Baptiste, conservée à Amiens, en garderait la marque. Mais depuis ce moment les nuits d'Hérode furent troublées par la vision continuelle de celui qu'il avait lâchement fait tuer. Sa victime le poursuivait partout. On lui annonça que Jésus faisait de nombreux miracles. « C'est lui, dit-il, c'est Jean-Baptiste qui revient. »

Ainsi mourut celui que Jésus a nommé le plus grand des enfants des femmes. Sanctifié dès le sein de sa mère, il est vierge, il est confesseur, il est martyr, il est apôtre. Il est surtout humble. Il est envoyé pour annoncer Jésus et il ne cherche pas à voir celui qu'il annonce et qu'il sait être le Fils de Dieu. Il désire vivement le connaître, il voudrait lui parler, l'adorer, et il se prive de ce bonheur parce qu'il se reconnaît indigne de cette faveur. Il n'est pas même digne, à son gré, de dénouer les cordons de ses souliers, pas même digne d'être là, à genoux, à ses pieds. C'est à peine s'il a entrevu le Sauveur, et cependant combien son cœur était porté vers lui ! « Il est plus que prophète, conclut S. François de Sales, car il montre celui que les prophètes ont annoncé, plus qu'ange et plus qu'homme, car les anges ne sont qu'esprits sans corps et les hommes ont trop de corps et trop peu d'esprit ; celui-ci a un corps et n'est qu'esprit. »

ALLOCUTIONS DE MARIAGE

III

LA SAINTETÉ DU SACREMENT ET LES CONDITIONS QU'ELLE REQUIERT

Mademoiselle, Monsieur,

Le prêtre qui se dispose à recevoir le mutuel consentement de deux futurs époux doit — c'est l'Eglise qui le lui demande — rappeler à ceux-ci la sainteté du sacrement qu'ils vont recevoir et l'importance des obligations qu'ils vont contracter. Permettez-moi donc de m'acquitter de ce double devoir.

I

Nos Saints Livres appellent le mariage un grand sacrement. Sans doute, tout sacrement est grand, puisqu'il a été institué par N.-S. Jésus-Christ, puisqu'il donne la grâce à ceux qui le reçoivent et que, en définitive, il tend à une plus grande gloire de Dieu et au salut des âmes. L'un d'entre eux, l'Eucharistie, mérite même une place à part, bien au-dessus de tous les autres, car il nous donne non seulement la grâce, mais l'auteur même de la grâce. Un autre, le baptême, a une importance de premier plan, parce qu'il est le seul strictement indispensable pour le salut et parce que les autres sacrements ne sauraient être conférés à quiconque ne l'aurait pas d'abord reçu. Le sacrement de l'ordre, en faisant du prêtre un autre Christ, lui donne des pouvoirs divins, en même temps qu'il réalise en lui une ressemblance et une union très intimes avec le Christ. Malgré tout, c'est au sacrement de mariage que la Sainte Ecriture réserve cette appellation de grand sacrement. Elle va même jusqu'à comparer l'union des deux époux à l'union du Christ avec son Eglise.

C'est qu'aussi le sacrement de mariage poursuit des fins particulièrement importantes. En plaçant l'homme sur terre, Dieu a voulu que celui-ci donnât naissance à une nombreuse descendance et que parents et enfants, vivant ici-bas sous la loi et dans l'amour de Dieu, se préparent ainsi à leur destinée éternelle qui est de le posséder dans une vie heureuse et sans fin.

Vous le voyez, le mariage est donc l'élément constitutif de la famille chrétienne ; son but est de réaliser le plan général de Dieu sur l'humanité, en ce monde et en l'autre. Ainsi il entraîne des conséquences de toute première importance.

Ceux qui fondent un foyer sans le recevoir, ceux qui le reçoivent dans de mauvaises dispositions et ceux qui n'en remplissent pas les obligations brisent le plan de Dieu au double point de vue temporel et éternel. Quelle que soit leur prospérité, quel que soit leur bonheur ici-bas, ils n'en sont pas moins des dévoyés, en révolte contre les lois essentielles de Dieu, qui courent, à moins d'une conversion, à leur malheur éternel. Au contraire, ceux qui le reçoivent pieusement et qui en accomplissent tous les devoirs sont, malgré les épreuves inévitables de cette terre, des enfants aimés de Dieu ; ils demeurent dans la ligne tracée par le Créateur et ils sont assurés de la récompense éternelle promise aux fidèles serviteurs.

Les grâces que vous allez recevoir aujourd'hui sont comme une sorte de capital dont les intérêts vous seront servis par Dieu sous forme de grâces actuelles au fur et à mesure de vos besoins futurs et en proportion de votre fidélité à la loi divine, pour vous permettre, en vous sanctifiant l'un et l'autre, de donner à Dieu dans la personne de chacun de vos enfants des serviteurs fidèles et des héritiers de son royaume. Cette double fin mérite que nous nous y arrêtions un moment.

En faisant de vous des époux, Dieu vous associe à son œuvre de créateur, et n'est-ce pas là une raison suffisante pour affirmer que le mariage est un grand sacrement ? Donner la vie n'appartient en propre qu'à Dieu. En déléguant son pouvoir à deux créatures, Dieu leur fait un honneur incomparable. Refuser cet honneur en violant la loi naturelle et la loi divine, c'est attirer sur soi la colère et la malédiction de Dieu, qui ne peut pas ne pas être irrité en voyant méprisé par ses créatures le don de la vie naturelle auquel d'ailleurs il entend ajouter celui de la vie surnaturelle.

Demander à Dieu des pouvoirs et des grâces pour en abuser, ne chercher au foyer que l'intérêt et le plaisir en violant une loi essentielle de Dieu, bref, se servir des dons de Dieu pour le bafouer, c'est, vous le comprenez, un désordre intolérable. C'est malheureusement le péché d'un trop grand nombre de foyers à notre époque, péché qui entraîne sa punition dès ici-bas. La limitation volontaire des berceaux n'est-elle pas, en effet, à l'origine de la plupart des maux dont nous souffrons ?

Les grâces du mariage sont aussi des grâces de sanctification pour les époux. Il y a bien des dangers qui menacent la vie morale et surnaturelle de l'homme ici-bas. Le plus fréquent et le plus dangereux est sans conteste cette sensualité qui, au mépris des règles de la raison et des prescriptions de la loi divine, entraîne tant de créatures dans des désordres d'immoralité qui les rabaissent au niveau de la bête et qui les font même descendre plus bas. Le mariage apporte aux époux une sauvegarde contre ce danger.

La sensualité n'est, en effet, qu'une déviation malsaine d'une tendance déposée par Dieu dans ses créatures, tendance qui, venant de lui, est essentiellement bonne, à condition de demeurer dans les limites qu'il lui a imposées et d'obéir aux règles qu'il a prescrites. Le mariage procure aux époux les moyens de rester dans ces limites et de suivre ces règles et ainsi il leur permet, en obéissant à la loi de la nature telle que Dieu l'a voulue, de se sanctifier et de gagner le ciel. Malheureusement un trop grand nombre de foyers sont brisés par la volonté de l'homme, qui prétend s'opposer à la volonté de Dieu et n'accepter d'autre règle que celle du caprice et du plaisir. Après la limitation volontaire des berceaux, les infidélités conjugales et le divorce sont les plaies les plus graves qui puissent atteindre un foyer.

Une autre fin du mariage est de procurer aux époux un mutuel réconfort dans les épreuves de la vie. Qu'y a-t-il de plus triste que la solitude dans l'épreuve ? Et l'épreuve ne manque pas ici-bas : la vie terrestre est le temps de l'épreuve. Epreuves de santé, souffrances morales, morts et séparations, insuccès, accidents, sinistres, malveillance, il semble que la liste des maux qui peuvent atteindre l'homme soit infinie. En de pareilles circonstances, il n'est pas bon d'être seul. Le sacrement de mariage qui exige des époux non pas simplement la cohabitation, non pas simplement le mutuel support, non pas simplement l'aide matérielle, mais une affection profonde, sans éclipse et sans fin, s'il ne supprime pas l'épreuve, la rend du moins plus supportable en offrant à celui qui souffre la seule consolation valable, celle d'un cœur qui s'est donné tout entier et sans retour.

II

Ces heureux résultats seront atteints à trois conditions : grâce à une bonne préparation au mariage, grâce à une réception fervente du sacrement et grâce à la fidélité aux obligations du mariage.

Le mariage, je crois vous l'avoir montré, est chose grave puisqu'il engage l'avenir temporel et éternel des époux et de leurs enfants. Une chose aussi grave nécessite une soigneuse préparation. Les époux ont à remplir vis-à-vis l'un de l'autre des devoirs d'ordre temporel et d'ordre surnaturel dont l'accomplissement ne s'improvise pas en un instant. Pour être une bonne ménagère, la jeune femme devra avoir appris de longue date dans sa famille des principes d'ordre, d'économie, de propreté, de savoir-faire. Pour gagner le pain quotidien de la famille et assurer son avenir, le mari devra s'être entraîné de longue date à l'amour du travail, à la probité, aux bonnes méthodes. Pour demeurer fidèles aux lois du mariage chrétien, tous deux devront apporter de solides vertus acquises par une longue fidélité à leurs devoirs religieux. On improvise dans le domaine spirituel encore moins que dans le domaine temporel.

Ce que je sais de vous, Mademoiselle, m'autorise à bien augurer de l'avenir. Elevée dans un foyer où l'épreuve a passé de bonne heure, vous avez reçu de votre mère une formation sérieuse qui fera de vous, non pas une de ces femmes de pacotille et de parade, plus soucieuses des apparences brillantes que des solides qualités, plus attachées au plaisir qu'au devoir, mais une épouse qui saura apporter tout son dévouement aux intérêts communs du foyer. Vous avez été une jeune fille pieuse ; vous n'aurez qu'à continuer pour être toujours la femme foncièrement chrétienne pour qui Dieu est le premier maître, toujours le premier servi.

Je vous connais moins, Monsieur. Mieux vaudrait dire que je ne vous connais pas du tout. Cependant ce que j'ai entendu dire de votre excellente réputation, de votre esprit sérieux et de votre jeunesse laborieuse — ce n'est pas de votre fiancée que me viennent ces renseignements — tout cela me permet de croire qu'elle ne s'est pas trompée dans le choix qu'elle a fait. Je ne doute pas non plus que vos sentiments chrétiens ne soient à l'unisson des siens et que vous ne teniez à vous associer, en parfaite union de conviction, à tous les actes de sa vie chrétienne.

A cette préparation lointaine du mariage doit s'ajouter une préparation immédiate qui assure la fructueuse réception du sacrement. L'Eglise impose la confession aux futurs époux, puisque le sacrement doit être reçu en état de grâce. Ni la confession ni le mariage ne sont, vous le savez, des formalités auxquelles on se soumet plus ou moins à contre-cœur. Ce sont de ces actes essentiels de la vie chrétienne qui supposent une foi solide et un désir généreux de répondre aux grâces de Dieu en attirant sur soi ses bénédictions. Au moment où vous allez engager vos serments et lier vos vies pour toujours, pendant la célébration de la messe de mariage, vos cœurs

s'élèveront vers Dieu pour lui promettre entière fidélité et lui demander en commun les secours indispensables de sa grâce pour l'avenir.

Ensuite vous partirez, unis à jamais pour votre commune destinée. Je vous l'ai dit, Dieu sera avec vous dans la mesure de votre fidélité à sa loi. Fidélité aux lois essentielles du mariage que je vous rappelais tout-à-l'heure : union parfaite des cœurs qui ne doit connaître aucune fissure, acceptation généreuse et joyeuse de tous les enfants que la Providence vous enverra, éducation chrétienne des enfants ; souvenez-vous que seul votre exemple assurera leur fidélité aux devoirs religieux. Fidélité aussi aux lois communes à tous les chrétiens, par laquelle justement vous façonnerez à votre image l'âme de chacun de vos enfants : la messe du dimanche, la confession et la communion au moins à Pâques, plus souvent je l'espère, le repos dominical et la sanctification du jour consacré au Seigneur, la prière en famille.

Dès ce soir — et ce sera ainsi chaque jour de votre vie — vous vous agenouillerez ensemble avant de prendre votre repos pour adorer le Seigneur, pour le remercier, pour implorer son pardon et lui demander ses grâces. Un jour viendra où ensemble vous apprendrez à de petites mains à se joindre, à de jeunes lèvres à dire avec vous : « Notre Père qui êtes aux cieux. » Si vous êtes fidèles à cette prière en famille, n'en doutez pas, la bénédiction de Dieu sera sur vous et sur vos enfants.

* *

Vous avez bien voulu, Mademoiselle, me procurer le plaisir de bénir votre union. Je ne puis mieux vous exprimer ma gratitude pour cette délicatesse qu'en vous promettant de vous accompagner désormais de ma prière quotidienne pour vous, votre mari et pour ceux dont vous m'annoncerez la venue en ce monde.

Que le bon Dieu vous bénisse tous : qu'il vous comble de ses grâces ici-bas et qu'il nous réunisse tous, quand il lui plaira, dans son ciel où nous le remercierons sans fin d'avoir fait de vous aujourd'hui des époux selon son cœur. Ainsi soit-il.

IV

Mademoiselle, Monsieur,

Le prêtre met au rang des fonctions les plus honorables et les plus douces de son sacerdoce celle qui l'appelle à enregistrer l'alliance de deux jeunes époux, à bénir leur nouveau foyer, à demander l'effusion des grâces du sacrement de mariage. Alors sa pensée le ramène à l'origine du monde. Il se représente le Créateur consacrant, d'un geste divin, la première famille humaine ; et il sait que, de par la volonté de l'Eglise, en vertu des pouvoirs surnaturels qu'il possède, il remplit, à l'égard de ceux qu'il a devant lui, un semblable et donc un aussi sublime ministère.

Un tel motif est plus que suffisant pour lui donner de son rôle la haute idée qu'il doit toujours en garder.

Toutefois, les circonstances viennent ajouter en ce jour d'autres considérations qui rendent ma mission plus agréable encore.

I

Et tout d'abord je trouve ici l'occasion de saluer une famille qui depuis longtemps déjà, et de plusieurs manières, a rendu service à l'église de sa paroisse.

Certes, il se rencontre, dans tous les centres chrétiens, des personnes, en plus ou moins grand nombre, qui viennent au secours de leur curé, qui s'intéressent effectivement à la maison de Dieu et qui aiment à pourvoir à son entretien et à sa décoration. Heureuses et nobles initiatives qu'on ne saurait trop encourager, précieux services qui tournent avantageusement au bien de la religion !

Mais s'il n'y a rien ici-bas de plus glorieux pour un homme que d'être élevé à la dignité sacerdotale, de prendre rang parmi les ministres du Seigneur souverain de toutes choses et d'accomplir les rites des saints mystères, il est certain également que tous ceux qui assistent le représentant de Dieu dans les cérémonies saintes, qui participent activement aux offices de l'Eglise, s'efforcent d'en accroître l'éclat par le chant ou la musique, il est certain, dis-je, que ceux-là, en même temps qu'ils apportent un concours très apprécié, exercent des fonctions très honorables à la cour du Roi des Rois.

Peut-être, de nos jours, en est-il qui se laissent trop égarer par l'esprit mauvais du monde et ne comprennent plus le sens de ces grandes et nobles choses ; partant, ceux qui restent fidèles aux bonnes et vieilles traditions doivent en être d'autant plus fiers et méritent d'autant plus qu'on les en félicite.

C'est ce que, Mademoiselle, dans votre famille, plusieurs ont fait depuis longtemps et continuent de faire à l'heure actuelle, et je suis heureux de pouvoir le dire ici publiquement à leur éloge. C'est aussi ce que vous-même avez fait jusqu'à ce jour, et si je regrette fort que votre nouvelle vie vous oblige à cesser votre service, je tiens à vous en remercier présentement au nom de la paroisse.

II

De plus, il m'est très agréable de voir s'unir les représentants de deux familles traditionnellement attachées à la terre.

On dit couramment que la noblesse d'une race se mesure à son antiquité. Par suite, il faudra signaler également que votre profession de cultivateurs et de vignerons est parmi les plus nobles de celles qui réclament le travail des mains, car ce fut celle que le premier homme reçut en partage

quand Dieu l'établit au paradis terrestre. Et puis, c'est aussi l'une des professions que le Fils de Dieu fait homme a mises le plus en honneur lors de son passage sur la terre.

Inutile, n'est-ce pas, de vous rappeler en ce moment les paraboles si populaires, les comparaisons saisissantes qu'il emprunta sans cesse à la vie des champs : vous les connaissez. Mais je veux au moins observer que lorsqu'il voulut alimenter l'homme en vie surnaturelle, pour faire son Eucharistie, il choisit le pain et le vin, c'est-à-dire les deux produits principaux auxquels vous consacrez la meilleure part de vos efforts et de vos travaux.

En vérité, il est peu de choses ici-bas que le Christ ait exaltées autant que celles qui absorbent vos soins, vos labeurs et à peu près votre vie tout entière. A une époque ou sévit sur notre pays le terrible fléau de la désertion des campagnes et quand notre belle terre de France a tant besoin de bras, estimez-vous heureux d'appartenir à des familles qui sont restées très attachées à leur sol, et vous-mêmes suivez toujours les exemples qui vous ont été donnés, continuez les traditions. Sans doute, de dures fatigues accompagnent votre travail, mais par ailleurs, vous le savez bien, sauf les contretemps dont les autres professions ne sont pas exemptes, la terre n'est jamais ingrate à qui la cultive avec ardeur et persévérance.

Honneur donc à votre noble profession ! et je suis particulièrement satisfait de bénir aujourd'hui un mariage qui réalise l'alliance de deux travailleurs des champs !

III

Il me plaît enfin de penser que vous appréciez comme il convient l'importance de l'acte qui va s'accomplir dans un instant.

Vous avez voulu que la cérémonie religieuse de votre mariage fût aussi solennelle que possible. Vous avez eu raison. Après le jour de votre baptême qui ouvrit les portes de la société chrétienne, après votre première communion dont, j'en suis sûr, vous n'oublierez jamais les douces émotions et le souvenir, la journée de votre union conjugale marquera certainement une date dans toute votre existence terrestre.

C'est qu'en effet le mariage est un grand sacrement. Un rite éminemment saint va s'effectuer ici tout à l'heure et l'Eglise vous remettra entre les mains un dépôt vraiment précieux. Gardez-le toujours intact et respecté : vous y trouverez sans cesse une garantie de bonheur.

Le mariage, c'est aussi l'union sous le même joug à porter. Vous me permettrez bien de vous le dire : le mariage est un fardeau, fardeau très honorable, mais charge tout de même. La vie à deux entraîne inévitablement des obligations réciproques, elle exige des sacrifices mutuels. Remplissez généreusement ces obligations, faites toujours de bon cœur ces sacrifices, et votre fardeau deviendra très léger, votre joug sera très doux à porter.

Il faut l'ajouter aussi, car c'est sa signification essentielle, le mariage a pour but premier les enfants à venir, la génération qu'il s'agit de préparer pour faire suite à la nôtre et pour continuer à travers le temps la série des familles humaines. Vous allez être à votre tour un anneau de cette chaîne immense qui doit relier les générations futures à nos premiers parents, en passant par Notre Seigneur et Maître Jésus-Christ. Aussi je salue déjà dans les années à venir les enfants qui orneront votre cher foyer et que vous aurez la mission précieuse d'élever.

Voilà en quelques traits rapides comment se présente le vrai mariage, le mariage chrétien.

C'est celui-là, n'est-il pas vrai ? que vous voulez contracter. Pour qu'il en soit ainsi, ayez tous deux grande confiance en Dieu. Par la force de son sacrement, il s'engage à vous aider pour que vous en puissiez remplir tous les devoirs. Il tiendra ses promesses, vous n'en doutez pas. Vous tiendrez aussi les vôtres et la famille que vous fondez aujourd'hui grandira dans l'estime des hommes sous les bénédictions de Dieu.

Mais il en est l'heure. Recueillez-vous maintenant pour signer sous le regard de Dieu, devant vos parents et vos amis, l'engagement solennel et définitif qui va unir vos deux vies pour le temps et pour l'éternité.

Et puis, pendant la messe qui va se célébrer à vos intentions, vous prierez avec ferveur, nous nous unirons tous à vos prières pour que la bénédiction d'en-haut descende abondamment sur votre alliance et pour que Dieu veuille bien exaucer les vœux qui montent vers lui en ce jour pour votre prospérité et votre bonheur. Ainsi soit-il.

La collection de la PREDICATION

Nous rappelons à nos abonnés que nous pouvons leur fournir les années antérieures de la **Prédication** depuis 1898 jusqu'à 1934 inclus (sauf 1899, 1900 et 1901). Les années 1915 à 1918 n'existent pas, l'*Ami du Clergé* n'ayant point paru pendant la guerre. L'année 1914-1919 comprend 16 mois (7 de 1914 et 9 de 1919) ; elle est épuisée.

Chaque année jusqu'à 1913 inclus se vend, en fascicules, 8 fr. Les années de 1920 à 1934 inclus coûtent chacune 10 fr.

Le port est en sus. En voici le coût par poste et par année :

Pour les années de 1898 à 1913 inclus : France 1 fr. 25, Etranger 4 f. 20 ou 8 f. 40 selon les pays ; pour les années de 1920 à 1934 inclus : France 1 f. 25, Etranger 3 f. 30 ou 6 f. 60.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 13 februarii 1935.

Eug. Lindecker, *Vic. gén.*

Le gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

GABRIEL BEAUCHESNE ET SES FILS, ÉDITEURS

RUE DE RENNES, 117. — PARIS.

COMMISSION — ATELIER DE RELIURE

VIENT DE PARAITRE

La Révérende Mère MARIE SALOMÉ

Supérieure Générale des Sœurs Missionnaires de N.-D. d'Afrique (Sœurs Blanches du Cardinal Lavigerie) par le Colonel DE L'ÉPREVIER avec une Lettre-Préface par le R. P. Voillard Supérieur Général des Pères Blancs

1 volume in-8 couronne orné d'une gravure hors texte, 12 frs; *franco* . . . . 13 fr. 20

Ce livre intéressera tous les amis des missions, ceux qui ont été séduits, à l'Exposition Coloniale de 1931, par les petites Soudanaises que les Sœurs Blanches y avaient amenées, ceux aussi qui sont curieux de pénétrer un peu l'âme de ces indigènes de races différentes, présentant tous cet aspect d'âmes neuves, facilement impressionnées par les beautés de la doctrine et de la morale chrétiennes et capables d'une volonté, et même à l'occasion d'un héroïsme, qui n'ont pas été dépassés dans nos nations de vieille civilisation.

Du même auteur :

Mère Marie CLAVER Assistante générale des Sœurs Missionnaires de N.-D. d'Afrique (Sœurs Blanches du Cardinal Lavigerie). — Notes et Souvenirs recueillis par son frère, le Colonel DE L'ÉPREVIER. Lettre-préface du R. P. Voillard Supérieur général des Pères Blancs

2e édition. 1 vol. in-8 écu (VIII-377 pp.) orné de 6 gravures hors texte, 21 fr.; *franco* . 23 fr. »»

Ouvrage couronné par l'Académie française

Pour le Carême :

Chanoine P. GUISE
Supérieur de La Malgrange
Saint-Sigisbert

Les Evangiles du Carême commentés et médités

Un vol. in 8 cour (390 p.), 18 fr. : *franco* 20 fr. »»

Chanoine B. VAUCELLE, Docteur ès-lettres

Du péché au pardon Instructions de Carême

Un volume in-8 couronne 10 fr.; *franco* 11 fr. »»

P. CHAMBELLAN, S. J.

Œuvres oratoires, avec une préface du P. Longhaye, S. J.

TOME Ier : Carême — Panégyriques — Discours de circonstances.

Un vol. in-8 écu avec portrait (581 p.) 18 f.; *fco* 20 fr. »»

Dom P. HICKEY, O. S. B., de l'Abbaye d'Ampleforth

Dix minutes en Chaire, avec une introduction de S. E. Mgr J.-C. Hedley, Evêque de Newport.

Un volume in-8 écu (370 p.), 18 fr.; *franco* 20 fr. »»

Nous envoyons, sur demande, le catalogue général de nos ouvrages pour les temps de Carême et de Pâques.

Nouvelle édition

Abbé Joseph ANGER, Sup. du Grand Sém. de Rennes

La Doctrine du corps mystique de Jésus-Christ

d'après les Principes de la Théologie de Saint Thomas
Lettre-Préface du R. P. DE LA TAILLE

4e édition revue et augmentée. 1 vol. in-8 carré (x-552 pp.), 40 fr.; *franco* . . . . . 44 fr. »»

Le même, relié demi-chagrin, 61 f.; *franco* 67 fr. »»

Ouvrage couronné par l'Académie française

"DON BOSCO"

Dans le monde entier on célèbre les fêtes de la canonisation de S. Jean BOSCO, et à cette occasion nous rappelons aux Séminaires, aux directeurs d'œuvres et à tout le clergé qu'ils peuvent se procurer une statue artistique de ce grand éducateur de la JEUNESSE, dont le souvenir est toujours vivace en France et dans le monde entier.

La **Maison P. VERMARE** " Aux Arts Religieux ", de LYON, au lendemain de la Béatification, a conçu en collaboration étroite avec la Direction des Œuvres Salésiennes en France, un type tout à fait réussi.

Le nouveau Saint est représenté entre deux de ces enfants auxquels il a consacré toute sa vie. A l'un il exprime dans un geste affectueux toute sa tendresse, tendresse payée de gratitude par le baiser reconnaissant de l'autre petit.

Sa Grandeur Mgr MALAN, évêque Salésien du Brésil, à son passage en France, n'a pas hésité à choisir, parmi tant d'autres, ce modèle, qui a été aussi adopté par divers établissements Salésiens de France, d'Algérie, d'Italie, de Suisse, etc.

Ci-dessous on trouvera le tarif de cette statue, d'une exécution artistique et soignée, ainsi qu'il est de règle à la **Maison P. Vermare.**

EN CARTON ROMAIN					FONTE DE FER		
Hauteur	Ton pierre	Ton marbre ou ivoiré	Polychromé	Emballage France	Ton pierre	Platine bronzée	Emballage France
1^{m}60	1340	1470	1680	185	10390	10900	330
1^{m}30	835	920	1100	105	7500	7880	190
0^{m}80	414	457	535	52	3770	3965	95
0^{m}60	207	242	321	35			
0^{m}30	61	85	121	14			

Port en sus. Les emballages d'exportation sont facturés au prix coûtant.

Modèle de propagande de 0^{m}30 :
En stuc ivoiré : Frs 45. — En plastique naturel : Frs 50.
En plastique ivoiré : Frs 55. — Emballage : Frs 14. — Port en sus.

Adresser correspondance et commandes :

Mon P. VERMARE, 25, Chemin de Francheville, LYON -- St-Irénée (Rhône).

La Vén. Madeleine de Saint-Joseph (1578 1637)

Pour paraître en mai

Grand in-8°, env. 600 p., 8 gravures hors texte, 25 fr. (10 °/. en plus pour emballage et port); 20 fr. (22 fr. franco) pour ceux qui voudront bien aider à la publication en souscrivant avant le 15 mars. (Pour l'Etranger, respectivement 32 fr. et 26 fr.). S'adresser à la R. M. Prieure du Carmel, Cité Boigues, Clamart (Seine).

Cette biographie fait revivre la personnalité très attachante de la première prieure française du premier monastère des Carmélites Déchaussées en France.

SOURDS

VOUS ENTENDREZ AVEC LES

Acoustiques de DRAPIER

41, rue de Rivoli, PARIS.

Notice gratuite sur demande.

CHAISES et PRIE-DIEU en tous genres

Grande fabrique vendant directement au Clergé et aux œuvres paroissiales, envoie tarif illustré avec prix franco.

Ecrire : Emile CAPDEVIELLE, à Hagetmau (Landes)

ANCIENNE ŒUVRE DU VIN DE MESSE

fondée par M. l'abbé ROUS en 1871

SPECIALITE DE VINS DE MESSE

Rosé et blanc doux, Blanc sec supérieur livrés en bonbonnes et en fûts

VINS CHOISIS de TABLE, blanc, rouge et rosé livrés en barriques et feuillettes

Etablissements Veuve P. OLIVER

Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales). R. C. Céret 146.

VIN DE CHASSAING

TONIQUE et BI-DIGESTIF

CONTRE LES

DIGESTIONS DIFFICILES

1, Quai Aulagnier, ASNIÈRES (Seine) et *Pharmacies*

VINS DE MESSE

CAVES DES PRÉMONTRÉS

Abbaye de St-Michel de Frigolet.

Adres' corresp^ce : Mr Yvrard, 4, Quai Vauban, Sète (Hlt).

COMBINÉS BARRAL

Pour la conservation parfaite des œufs pendant 1 an.

Prix : 11 fr. pour 500 œufs

Notice gratis sur demande

M. RIVIER, 8 Villa d'Alésia, PARIS 14e.

VITRAUX

MAISON BESSAC – GRENOBLE. FRANCE

VITRAUX D'ART

Charles CHAMPIGNEULLE

96, rue N.-D.-des-Champs, PARIS (VIe).

Voir *Ami du Clergé*, n° du 20 décembre, page 406

LA HERNIE

n'est plus une infirmité

depuis qu'un nouveau mode de contention vraiment ingénieux et pratique a été offert à ceux qui en sont atteints. Tous les intéressés savent que, sauf l'opération, il n'existe aucun autre moyen de se défendre contre ce mal que le port d'un bandage. Mais les anciens appareils étaient munis de pelotes dont le volume était proportionné à celui de la tumeur, et qui occasionnaient une gène plus grande que le mal lui-même. L'invention du bandage élastique par le Dr L. BARRÈRE avait déjà réalisé un grand progrès, mais les derniers perfectionnements apportés à sa méthode ont permis de supprimer cet accessoire cru indispensable. Le NÉO BARRÈRE ne comporte aucune pelote, il maintient cependant toutes les hernies réductibles quelque soit leur volume, exactement comme la main posée à plat sur l'orifice. C'est une véritable révolution dans l'art herniaire dont des milliers de hernieux ont déjà éprouvé les bienfaits. La preuve irréfutable en est donnée sur le champ car l'essai du NÉO BARRÈRE est toujours gratuit et sans engagement. Il suffit de s'adresser aux Etablissements du Dr L. BARRERE, 3, Boul. du Palais, Paris, qui vous feront parvenir discrètement tous les renseignements nécessaires et les adresses des 150 dépositaires, exclusifs de la méthode BARRERE, médecins, pharmaciens ou bandagistes, installés en France et à l'Étranger.

LE

CAFÉ MARTIN

Dépôts

Paris, Banlieue, Province

Paris Banlieue	**les 250 grs**	**4 fr. 40**
Province	**les »**	**4 fr. 60**

Le "Café Martin"

ne comporte qu'une seule qualité et vous êtes certain, en le consommant, d'obtenir le meilleur café au prix le plus juste.

34, RUE JOUBERT, PARIS

DUPLICATEUR SECAM, 48, rue Taitbout, PARIS. 7 modèles — du plus petit au grand – un type exactement adapté à vos besoins. Faites des économies en consultant **SECAM** pour toutes vos fournitures en lui indiquant votre marque d'appareil.

LYON (IIe)
3, place Bellecour, 3

LIBRAIRIE CATHOLIQUE EMMANUEL VITTE
LIBRAIRIE — IMPRIMERIE — PAPETERIE — ORNEMENTS D'ÉGLISE
Chèques postaux N° 5662 LYON

PARIS (VIe)
10, rue Jean-Bart, 10

HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'EGLISE

par le Chanoine BOULENGER

en 9 vol. gr. in 8° (24×17 c/m), illustrés *(Cartes, grav. documentaires et artistiques).*

Vient de paraître : Volume V, De Grégoire VII à Clément V, 550 pages : 35 fr.

Prix des 4 volumes précédents ensemble . . . . 100 fr.

Conditions spéciales aux souscripteurs à l'ouvrage complet.

JEUNES ÉPOUX, JEUNES ÉPOUSES

par l'abbé Elie MAIRE, ancien aumônier de « Stanislas ».

In-16 jésus (14×19 c/m) . . . . 12 fr.

Allocutions traitant chacune un sujet bien précis et dont la réunion forme un véritable petit traité du mariage chrétien.

Catéchisme d'Economie Sociale et Politique

par Louis COUSIN, marianiste.

Nouvelle édition. In-12 relié . . . . 12 fr.

Compendium clair et sûr à l'usage des Cercles d'Etudes et de quiconque veut s'instruire en ces matières, à la lumière des enseignements de l'Eglise.

Catalogues franco aux abonnés de « L'Ami du Clergé ».

VINS DE MESSE DE BANYULS VIEUX

rigoureusement conformes aux décrets liturgiques

La bonbonne de . . .	6 litres	10 litr.	16 litr.	25 litr.
Grenache doré ½ sec	55 fr.	80 fr.	110 fr.	170 fr.
Collioure doré doux .	75 fr.	115 fr.	165 fr.	250 fr.

Franco tous frais gare destinataire. Echantillon 2 fr
H.-P. SOULIER, à COLLIOURE (Pyrénées-Orles).

VITRAUX D'ART RELIGIEUX

GEORGES JANIN

Artiste-Peintre-Verrier - Agréé des Beaux-Arts
Lauréat de Concours Publics
Fournisseur des Missions Etrangères
Auteur des vitraux dans plus de 5.000 églises en France et à l'Etranger.

Le plus ancien et le plus important atelier de vitraux d'Art Religieux de l'Est de la France — Créé en 1835.

12, rue Lionnois, NANCY
(Meurthe-et-Moselle)

ÉTUDES, RENSEIGNEMENTS, DEVIS, CATALOGUE ARTISTIQUE SUR SIMPLE DEMANDE

Vitraux en tous genres : grisailles, médaillons, scènes historiées,
Restauration de verrières anciennes, armoiries.

VÊTEMENTS ECCLESIASTIQUES

Maisons DELANNOY-Vve RIF réunies
MASSON & Cie Succrs, 38, rue St-Sulpice, PARIS (6e).

— NERVEUX —

Vous qui cherchez un remède à vos maux : neurasthénie, irritabilité, insomnie, convulsions infantiles, crises nerveuses sous toutes formes, vous n'êtes pas incurables, quelle que soit la gravité de votre cas.
NERVIX pour les maladies bénignes.
ANTI-EPILEPTIQUE de LIEGE pour les cas plus graves. Demandez la brochure contenant tous renseignements suffisants pour traitement Lab. Fanyau. 52, r. Cl. Lorrain, Lille.

Si vous désirez équiper vos cloches **électriquement,** une adresse :

SONNERIES ELECTRIQUES DE CLOCHES
BACH - Ing. Constr. - METZ

265 églises sont déjà équipées.
Représentants dans les principales régions.

GUÉRISON CERTAINE par LA POUDRE ESCOUFLAIRE
Agence générale : à BAISIEUX (Nord)

ASTHME

OPPRESSION, EMPHYSÈME
(MÊME PRODUIT SOUS FORME DE CIGARETTES)

L'Agence générale envoie GRATIS et FRANCO une BOITE D'ESSAI avec Certificats de GUÉRISONS